



Le Messager Canadien

DU

Sacré-Cœur de Jésus

VOL. VII

MONTRÉAL, MARS 1898

No 3

Intention générale du mois de Mars 1898

APPROUVÉE ET BÉNIE PAR NOTRE SAINT PÈRE LE PAPE

La dévotion au Crucifix.



UTREFOIS la croix était un objet infâme, elle inspirait la même horreur que provoque en nous aujourd'hui la vue d'un gibet ou d'un échafaud. Depuis que le Sauveur du monde l'a teinte de son sang, elle a reçu les marques universelles de la vénération et de l'amour ; elle est même devenue un ornement, une marque d'honneur, une récompense. Puisse t-elle, à ce dernier titre, rappeler à celui qui la porte son origine, sa vertu et ses leçons sublimes !

La croix — mieux encore le crucifix, c'est à-dire la croix portant Notre-Seigneur crucifié — c'est l'image que le chrétien doit préférer à toutes les autres, parce qu'elle représente son Chef, qu'aucune autre ne peut remplacer, parce qu'il n'en est point qui soit plus digne de son amour. C'est l'image officielle de l'Eglise, le signe auquel ses enfants se connaissent et se font connaître ; le symbole liturgique des cérémonies de son culte. Elle domine l'autel du sacrifice et

donne à tous les sacrifices leur prix et leur vertu. C'est enfin l'étendard du Roi des Chrétiens, *Vexilla regis*, autour duquel les âmes pieuses se groupent pour le combat et cherchent à s'y distinguer par un dévouement à toute épreuve et une valeur invincible.

Dans toutes les nécessités de la vie, un regard sur le crucifix nous apprendra le prix de la souffrance et le cas que nous en devons faire, adoucira nos maux, calmera nos douleurs, ou rendra à nos cœurs la force et le courage. Le crucifix nous enseigne ce que vaut une âme par le prix qu'elle a coûté, la grandeur du péché par la dignité de la victime offerte, l'amour de JÉSUS-CHRIST par l'étendue du sacrifice : il nous remettra devant les yeux les grands mystères de l'incarnation avec ses abaissements, de la Rédemption avec ses douleurs, et l'infamie du dernier supplice ; il nous fera aimer encore davantage la sainte Eucharistie qui est la perpétuité du sacrifice de la croix.

Et nous qui faisons profession d'un amour spécial envers le Cœur sacré de JÉSUS, lorsque nous jetterons un regard sur le crucifix, nous arrêtons tout particulièrement nos yeux sur le côté entr'ouvert de la sanglante victime : c'est de là qu'est sortie, empourprée de son sang, débordante des feux de son amour, la dévotion par excellence du Cœur tout aimant de JÉSUS. Quel chemin cette dévotion n'a-t-elle pas fait depuis ce jour ! Est-il encore un pays qui l'ignore ? un cœur qui n'en ait été embrasé ? un pécheur qui ne lui doive son retour ?

Vénérons donc le crucifix, aimons-le, portons-le ostensiblement sur nos poitrines, surtout dans les cérémonies religieuses ; donnons-lui — ou plutôt rendons lui — la place qui lui est due au foyer, non seulement dans l'obscurité de l'alcôve à notre chevet, mais dans la pleine lumière du salon, à la vue du visiteur. Nous sommes fiers des portraits des ancêtres, de ceux de la famille, des célébrités plus ou moins contestables dont l'histoire, plus ou moins scrupuleuse à l'endroit des vraies gloires, a consacré les noms : ils ornent

les murs de nos plus beaux appartements, refuserions-nous ce privilège — le terme est adouci — à celui qui en est le plus digne ? Plaçons-le même à la porte de nos demeures, il remplacera avec avantage ces emblèmes sculptés de noms, de choses, ou d'idées qui ne feront jamais le bonheur de la race humaine. Non contents de ces témoignages de notre foi, dressons des croix sur le bord de nos chemins. Cette coutume est encore en honneur parmi nous et nos municipalités n'ont pas, comme il fait peine de le voir ailleurs, songé à les abattre ; réunissons-nous au pied de ces croix, comme faisaient nos pères et comme la chose se pratique encore aujourd'hui dans certaines paroisses, surtout quand la distance ne nous permet pas de prendre part aux pieux exercices qui se font à l'église, et là, en commun, prions, disons le chapelet, faisons des neuvaines pour les besoins de l'Église, de la paroisse, pour nos propres besoins ; donnons même au Dieu crucifié un coin de notre terre pour y élever son image, il saura bien, Lui, mieux que les épouvantails et les mannequins, protéger nos champs cultivés contre la rapacité des oiseaux affamés et voleurs.

Plantons aussi la croix sur les tombeaux de ceux que nous avons aimés, ne cédon pas à ces usages du monde qui voudraient faire du champ des morts des jardins publics, et des lieux de promenade. Le vain étalage des figures allégoriques, les recherches étudiées de l'art, accusent plutôt la vanité des richesses que la vérité du souvenir et la sincérité des regrets. La mort n'a que faire de ces pompeux ornements : celui qu'elle a couché sous le marbre demande des prières, et attend de la croix, image de son salut, la résurrection des vivants ; qu'il trouve donc au grand jour de son réveil la croix qui le jugera.

Enfin il est un signe qui la représente, c'est le signe de la croix, la marque du chrétien ; il rappelle les plus grands, les plus beaux, les plus doux souvenirs : la délivrance, non plus d'un peuple esclave dans le pays des Pharaons, ou pleurant, dans l'exil, sur les bords de l'Euphrate, mais de

l'humanité toute entière, asservie depuis des siècles, et traînant, sans espoir de les briser, les fers de la servitude sous le joug de Satan ; le prix encore tout sanglant de sa rançon, l'origine de sa dignité recouvrée, la grandeur de la destinée qui l'attend, la mansuétude, la patience, le grand pardon du rachat, les pardons chaque jour renouvelés, le triomphe de la vie dans la mort de l'Homme-Dieu. Rougir de ce signe, ce serait méconnaître les bienfaits de la croix, abdiquer ses titres aux biens qu'elle assure. Qu'il précède donc et finisse nos prières, qu'il nous rappelle avant et après le repas Celui à qui nous devons tout ; nous le tracerons sur nos cœurs souvent pendant la journée ; il sera surtout notre salut à l'Hôte divin que nous irons visiter dans son temple, et là, nous le ferons grand, plus grand que ces marques de déférence que les gens du monde se donnent entre eux sous la contrainte de l'étiquette, des convenances ou du savoir-vivre, ayant soin d'éviter toujours ces défauts si faciles et impardonnables, dans ce cas, de la routine ou du sans-*façon*.

Ainsi nous rendrons hommage à la croix, au crucifix, à son signe, et notre exemple, entraînant, j'ose l'espérer, des imitateurs, réparera, dans une certaine mesure, les outrages dont le Cœur de JÉSUS est abreuvé, dans l'instrument de son supplice et l'emblème de son amour.

Prière quotidienne durant ce mois :

Divin Cœur de JÉSUS, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour que le crucifix reprenne la place qui lui est due sur la poitrine des chrétiens, dans leurs maisons et au bord de leurs chemins. Ainsi soit-il

RÉSOLUTION APOSTOLIQUE : Porter le crucifix sur nous et le mettre en évidence dans nos maisons.

Le Cœur de Jésus nous est ouvert.

Aperiet Dominus thesaurum suum optimum
(Deut. 28, 12.)



O doux Jésus, plein d'amour et de charmes,
Quand tu passais visible parmi nous,
Sur nos malheurs tu répandais tes larmes,
Et sur nos maux tes baumes les plus doux.
C'était vers toi qu'accouraient les misères.
Les plus souffrants, les pauvres, les lépreux :
On te savait le plus tendre des pères,
On t'appelait l'ami des malheureux.

Ces malheureux si nombreux dans le monde,
Ces cœurs brisés qu'on rencontre toujours,
Qu'il leur fallait dans leur peine profonde,
Un cœur ami qui vint à leur secours !
Un cœur divin, car les heureux eux-mêmes,
Courbés aussi sous un fardeau cruel,
Implorent tous des remèdes suprêmes,
Et des bonheurs qui descendent du ciel.

Aussi jamais l'humanité qui pleure,
N'avait sent tomber sur ses douleurs,
Goutte de miel plus suave qu'à l'heure
Où ces accents remuèrent nos cœurs :
" Vous qui ployez sous le poids des tristesses,
" Vous dont le front de sueur est couvert,
" Qui fléchissez sous vos propres faiblesses,
" Venez à moi, mon Cœur vous est ouvert."

Il s'est ouvert !—Afin que ce mystère
Fût contemplé par le regard humain,
Jésus voulut se montrer à la terre,
Le Cœur percé par le fer d'un Romain.
Il s'est ouvert, il s'émeut, il palpite,
Et l'on dirait qu'il s'élançait vers nous,
Tant il nous presse, en l'ardeur qui l'agite,
De nous jeter dans ce lit de l'époux.

Sur nos autels il renaît chaque aurore
Pour nous ouvrir ce refuge béni,
Et pour verser dans le cœur qui l'adore
Tous les torrents de l'amour infini.
Emprisonné dans son humble demeure,
Il nous redit son langage éternel :
" Enfants chéris, venez tous, à toute heure,
Vous ranimer dans le Cœur paternel !"



Oui je viendrai m'endormir à ton ombre,
Asile sûr, creusé dans le rocher !
De ce rempart, jamais malgré leur nombre
Mes ennemis n' seront s'approcher.
Enseveli dans ma douce retraite,
Aux bruits humains je ne tremblerai plus ;
Nul ne viendra dans ma maison secrète
Troubler la paix qu'on goûte avec JÉSUS.

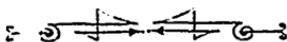
Lorsque tombaient les torrents du déluge,
Et que les mers en fureur s'élevaient,
Dans ses périls l'arche était le refuge
Où les élus si rares se sauvaient.
Et si parfois une blanche colombe
S'aventurait sur ce gouffre fangeux,
On la voyait bientôt fuir cette tombe
Pour revoler à son nid gracieux.

Ainsi notre âme, en cette mer du monde,
Où tant d'écueils lui présentent la mort,
Pour échapper aux menaces de l'onde,
S'élève au ciel d'un vigoureux essor.
Mais, ô terreur ! son aile s'est lassée...
Faut-il tomber dans l'abîme béant ?
Vers son asile elle fuit empressée,
Et brave ainsi les flots de l'océan.

Qu'il dût frémir de volupté divine
L'ami si cher et qui t'aimait si bien,
Lorsqu'il pencha son front sur ta poitrine,
Et qu'il sentit ton Cœur presser le sien !
Félicité que savoura l'ardente,
Tu nous reviens plus intime aujourd'hui ;
Le Cœur divin se pose dans le nôtre,
Et notre cœur va se poser en lui.

Cœur de JÉSUS, reste ouvert à nos plaintes,
A nos besoins renaissants chaque jour,
A nos remords, à nos vœux, à nos craintes,
A nos élans d'espérance et d'amour !
Sois-nous ouvert pour donner à notre âme
Le seul abri qu'elle aime désormais,
Le seul séjour que son désir réclame
Pour s'y cacher et s'y perdre à jamais !

J. ETCHÉVERRY, S. J.





La Ligue des hommes

(Suite)

XVII. — AVANTAGES DE LA SAINTE LIGUE.

1° Elle rend la vie de l'Associé *toute méritoire*, puisqu'elle lui fait offrir toutes ses actions et souffrances pour une fin *supernaturelle*, c'est-à-dire aux intentions du Sacré-Cœur. (*1re Pratique.*)

2° Elle change en prières *apostoliques* les prières, les actions même les plus communes, les souffrances et afflictions de toutes sortes, puisqu'elle les fait toutes offrir pour obtenir du Sacré-Cœur la *grâce* de conversion pour les pauvres pécheurs. (*1re Pratique.*)

3° Elle offre une méthode simple et sûre de pratiquer véritablement la dévotion au Sacré Cœur (*1re Pratique et 1re Promesse*), et mérite aux Associés la faveur de voir se réaliser à leur égard les magnifiques promesses faites par Notre-Seigneur à la B. Marguerite-Marie en faveur de ceux qui pratiqueraient cette sainte dévotion.

4° Elle est un moyen efficace de détruire les vices qui font la ruine de tant d'âmes dans les paroisses, surtout le blasphème et l'intempérance.

5° Elle fait fréquenter les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. (*1re Promesse.*)

6° Elle offre un magnifique système d'union de prières. (*2e Promesse.*)

7° Elle donne droit à une multitude de riches indulgences.

XVIII. — INDULGENCES DE LA LIGUE. —

N B. Presque toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire ; elles sont communes à tous les Associés de l'Apostolat.

INDULGENCES PLÉNIÈRES : 1° Le jour de la réception dans la Ligue ; 2° Le jour de la fête du Sacré-Cœur ; 3° Le jour de l'Immaculée Conception ; (*Pour gagner ces indulgences, il faut, ou-re la confession et la communion, visiter une église et y prier aux intentions du Souverain Pontife.*) 4° Un vendredi de chaque mois et encore un autre jour de chaque mois, au choix des Associés ; (*Pour gagner ces indulgences il faut encore une visite à une église, mais elle doit être faite le jour même, du lever au coucher du soleil, tandis que la visite requise pour les trois premières peut se faire à partir des premières vêpres.*) 5° Le jour où l'on fait l'Heure sainte ; 6° Le jour de son Patron du mois, tel qu'indiqué sur le Billet-image (si on est empêché légitimement de communier ce jour-là, on peut gagner l'indulgence en communiant un autre jour quelconque) ; 7° Aux fêtes de la Prière de N^{tre}-Seigneur, du Cœur très pur de Marie et du Patron, e de saint Joseph ; (*Conditions : faire chaque jour l'Offrande à Marie, se confesser, communier et visiter l'église de la paroisse ou de l'Association.*) 8° Une fois le mois ou une fois la semaine, au jour du mois ou de la semaine que les Associés ont choisi pour faire la Communion réparatrice (visite d'une église, prières pour le Pape et les pécheurs et confession ; s'ils sont empêchés de communier au jour fixé, ils peuvent gagner l'indulgence un autre jour de la même semaine ou du même mois) ; 9° Le jour où les Associés se font inscrire dans une section de semaine ou de mois de la Communion réparatrice ; 10° A l'heure de la mort ; 11° Au temps de Pâques pour une seconde communion pour réparer la violation du devoir pascal par tant d'hommes ; 12° Les indulgences apostoliques pour ceux qui se servent d'un chapelet indulgencé par un Directeur de la Ligue ; 13° Les Directeurs, Officiers et Zélés ont, de plus, droit à vingt-six indulgences plénières spéciales, aux jours marqués sur leurs Diplômes, à condition qu'ils s'acquittent fidèlement et avec zèle des devoirs de leur office.

INDULGENCES PARTIELLES : Cent jours pour toute prière et bonne œuvre offertes par les Associés aux intentions de la LIGUE ; 2° Cent jours à tous les Associés qui portent sur la poitrine le Scapulaire du Sacré-Cœur, chaque fois que, de bouche ou au moins de cœur, ils font pieusement l'invocation : "*Que votre règne arrive !*" inscrite sur leur Scapulaire ; 3° Sept ans et sept quarantaine, aux Associés qui portent ostensiblement le Scapulaire du Sacré-Cœur, soit en assistant à des prières publiques, soit en adorant l'espace d'une demi-heure le Saint-Sacrement exposé, et qui font l'invocation comme il a été dit ; 4° Cent jours, chaque fois qu'ils font l'Offrande à Marie ; 5° Cent jours à chaque Pater et Ave, s'ils se servent d'un chapelet indulgencé par un Directeur de la LIGUE ; 6° Une indulgence de trois cent jours est accordée aux Directeurs, Officiers et Zélés de la LIGUE, chaque fois qu'ils se réunissent en Conseil public ou privé pour s'exciter mutuellement à promouvoir les intérêts du Sacré-Cœur.

XIX. — CONSÉCRATION DE L' ASSOCIÉ AU CŒUR DE JÉSUS. — O JÉSUS, moi, N....., membre de la Ligue de votre divin Cœur, je viens vous faire amende honorable et me consacrer plus spécialement à votre saint service.

Vous nous aimez comme un père aime ses enfants. Vous restez dans l'Eucharistie pour être notre compagnon de

route et notre ami, et cependant, que d'hommes, par indifférence ou par mépris, passent des années entières sans vous recevoir dans la sainte communion !

Vous êtes notre Bienfaiteur, et beaucoup de chrétiens, hélas ! au lieu de vous bénir, blasphèment votre nom adorable, le saint baptême qui les fit vos enfants, l'autel qui les protège contre un Dieu irrité. Ils vont même jusqu'à s'enrôler dans les sociétés qui vous maudissent et cherchent à renverser votre Église sur la terre. Après s'être éloignés de vous, ces malheureux s'abandonnent ensuite souvent à tous les vices, surtout à l'intempérance qui ruine les familles et mène à une mort de réprouvé !

Pour combattre ces grands maux, ô JÉSUS, et en même temps pour consoler votre divin Cœur de tant d'ingratitude, je m'engage dans la Ligue qui vous prend pour Chef et pour Père, et je vous promets solennellement :

1° De communier au moins quatre fois l'an.

2° De ne pas blasphémer, d'empêcher le blasphème, et de le réparer.

3° De ne jamais entrer dans les débits de boissons pour y boire.

Aidez-moi, ô JÉSUS, à garder fidèlement ces promesses. Qu'elles soient la bénédiction de ma famille que je consacre d'une manière spéciale à votre divin Cœur !

JÉSUS, MARIE, JOSEPH, assistez-moi pendant la vie et protégez-moi à l'heure de la mort. Ainsi soit-il.

L'Apostolat parmi les jeunes garçons des paroisses

La Petite Ligue des Cadets du Sacré-Cœur

I.-NATURE. — La *Petite Ligue des Cadets du Sacré-Cœur* est une forme spéciale de l'Apostolat de la Prière pour les jeunes garçons depuis leur première communion jusqu'à l'âge de seize ans. Pour l'établir dans une paroisse, il suffit que celle-ci soit agrégée à l'Apostolat de la Prière.

Les *Cadets*, c'est-à-dire les *jeunes soldats* du Sacré-Cœur, forment ainsi un bataillon d'élite dans la grande armée de

la Ligue universelle de prières et de zèle, en union avec les Cœurs de JÉSUS et de MARIE, pour le salut des âmes et le triomphe de la sainte Eglise.

II. — BUT. — Préserver les jeunes garçons des dangers auxquels ils sont exposés, surtout à la sortie de l'école ; les conserver dans la ferveur de leur première communion par la pratique de la dévotion au Sacré Cœur, par la fréquentation régulière des sacrements ; et, pour cela, les mettre en rapports constants avec le prêtre, afin qu'il les dirige, les instruisse, et en fasse de vrais chrétiens tout dévoués à JÉSUS, à l'Eglise et aux âmes : tel est le but que se propose la Petite Ligue.

III. — MOYENS. — Pour atteindre ce but, la Petite Ligue demande aux Cadets des *pratiques* et des *promesses* spéciales, elles les soutient par une forte organisation, les décore d'un insigne particulier et leur offre de grandes faveurs spirituelles.

IV. — PRATIQUES. — Il y en a trois, savoir :

1. — *L'Offrande quotidienne au Sacré-Cœur.* — Le Cadet doit, chaque matin, offrir toutes les prières, œuvres et souffrances de la journée aux intentions du Sacré Cœur.

2. — *L'Offrande à Marie.* — Le Cadet est fortement invité à dire, chaque jour, un *Pater* et dix *Ave Maria* pour les intentions recommandées, chaque mois, par Notre Saint-Père le Pape et par les associés.

Ces intentions sont indiquées sur les *billets-images* que le Directeur fait distribuer chaque mois aux Cadets.

3. — *La communion générale du mois.* — Les Cadets doivent faire ensemble, chaque mois, la communion réparatrice, au jour et à l'heure désignés par le Directeur.

V. — PROMESSES. — Il y en a trois (1) ; savoir :

1. — Eviter les juréments et les imprécations.

(1) Comme ces promesses ne font pas partie de l'Œuvre elle-même de l'Apostolat (Statuts, art. 5), le Directeur peut les modifier ou les remplacer par d'autres qui paraîtraient plus opportunes, selon les besoins locaux.

2. — Fuir absolument la compagnie de ceux qui tiennent es conversations licencieuses ou impies.

3. — Assister régulièrement, autant que possible, au catéchisme de persévérance, s'il s'en fait dans la paroisse.

VI. — L'INSIGNE DES CADETS. — Les Cadets seront fiers de porter leur insigne, sur lequel on lit les inscriptions. *Militia SS. Cordis Jesu — Advéniat regnum tuum : [Milice du Sacré-Cœur — Que votre règne arrive !]*

Il est aussi convenable qu'ils portent le scapulaire du Sacré Cœur, commun à tous les associés de l'Apostolat.

VII. — RÉCEPTION. — Pour être reçu valablement dans la Petite Ligue, il faut donner son nom au Directeur, qui devra l'inscrire sur le registre de l'Apostolat et remettre au Cadet un livret d'admission.

Cette réception peut être privée, mais il vaut mieux, d'ordinaire, la faire solennellement à l'église en présence de tout le bataillon.

Les récipiendaires sont appelés à la table de communion, et le Directeur, après leur avoir rappelé en quelques mots leurs *pratiques* et leurs *promesses*, leur demande à tous : *Promettez-vous d'être fidèles à ces pratiques et à ces promesses de la Petite Ligue ?* Ils répondent tous ensemble à haute voix, en levant la main : *Oui, nous le promettons.*

Le Directeur bénit alors les insignes et les distribue en disant à chacun : *Accipe, puer, imaginem Cordis JESU ; sit protectio tua semp-r.* [Recevez, enfant, l'insigne du Cœur de Jésus ; qu'il soit toujours votre protection !]

VIII. — L'ÉTAT MAJOR DE LA PETITE LIGUE. — A l'instar des corps militaires, le bataillon des Cadets a aussi ses officiers, à savoir : un *Commandant*, un *Lieutenant*, un *Sergent major* et des *Capitaines*. Ces officiers sont élus chaque année par les Cadets, au scrutin secret, sous la présidence du Directeur. Cependant si le Directeur jugeait préférable de ne pas procéder par voie d'élection, il pourrait nommer lui-même les officiers.

Le Commandant et le Lieutenant sont les auxiliaires principaux du Directeur ; ils doivent veiller à l'honneur de la Ligue et s'efforcer de recruter de nouveaux membres.

Le Sergent-major remplit les fonctions de secrétaire-trésorier ; il devra suivre en tout l'avis du Directeur.

Les Capitaines sont préposés aux Compagnies ; celles-ci se composent de 15 Cadets chacune, plus ou moins, selon les circonstances.

Les Capitaines ont pour fonctions : 1° De transmettre aux Cadets de leurs Compagnies respectives les messages du Directeur ; 2° De recruter de nouveaux membres pour la Petite Ligue, qu'ils doivent faire connaître chacun dans son district ; 3° De tenir le Sergent major au courant des changements d'adresse, départs de la paroisse, décès des Cadets de leur district ; 4° De prélever annuellement de chaque Cadet une cotisation de 5 cents, destinée à subvenir aux dépenses courantes du bataillon, et de la remettre au Sergent-major ; 5° De distribuer les billets-mensuels et de faire circuler le MESSAGER DU SACRÉ-CŒUR parmi les Cadets de leur Compagnie.

IX. — RÉUNION MENSUELLE. — Le Directeur réunit chaque mois le bataillon des Cadets. Cette réunion se fait ordinairement après la communion générale ; mais elle peut aussi bien se faire en tout autre temps, au jugement du Directeur.

Voici l'ordre que l'on peut y suivre : 1° Cantique au Sacré-Cœur ; 2° Avis et exhortation du Directeur ; 3° Distribution, séance tenante, des billets-images par les Capitaines (1) ; 4° Rénovation de la consécration au Sacré-Cœur.

X. — DIPLOMES DES OFFICIERS. — Les Officiers de la Petite Ligue étant de vrais Zélateurs de l'Apostolat de la

(1) Le sergent-major aura dû préparer d'avance pour chaque Capitaine les billets qu'il doit distribuer, en inscrivant sur chaque billet le nom du cadet auquel il est destiné. Après la distribution le sergent-major doit remettre au Directeur les billets des absents. C'est là une méthode pratique de faire l'appel et de tenir le Directeur au courant des absences, afin qu'il puisse en diminuer le nombre autant que possible.

Prière, ont droit au Diplôme et à la croix-médaille des Zélateurs, si, au jugement du Directeur, ils ont rempli convenablement les devoirs de leur charge. C'est aux Bureaux du Sacré Cœur, à Montréal, que le Directeur se procurera ces Diplômes et ces médailles. La cérémonie se fait de la manière indiquée à la page 13 du Livret de la Ligue des hommes.

XI. — AVANTAGES DE LA PETITE LIGUE. —

1° Elle offre au prêtre un moyen efficace de réunir autour de lui et de maintenir dans la piété et l'innocence de leur première communion les jeunes garçons de la paroisse ; 2° Elle entretient en eux la vie surnaturelle et rend leurs actions *méritoires* et *apostoliques*, vu qu'elle les leur fait toutes offrir aux intentions du Sacré Cœur ; 3° Elle leur donne droit à un grand nombre de riches indulgences, etc.

XII. — INDULGENCES DE LA PETITE LIGUE. — Elles sont les même que celles de la Ligue des hommes.

XIII. — ACTE DE CONSÉCRATION DES CADETS AU SACRÉ-CŒUR. — O Jésus, notre Dieu Sauveur, humblement prosternés à vos pieds, nous vous adorons comme notre souverain Seigneur et Père.

Nous vous remercions de tous les bienfaits que vous nous avez accordés, et pour vous témoigner notre reconnaissance et notre amour, nous venons nous consacrer solennellement à votre divin Cœur.

Vous êtes devenu enfant, ô Jésus, pour nous donner un modèle des vertus que nous devons pratiquer à cet âge. Nous voulons, nous aussi, selon votre exemple et les enseignements de votre Eglise, observer fidèlement la loi de Dieu, aimer et bien prier notre Père céleste, être obéissants à nos parents et à nos maîtres.

Afin d'obtenir plus sûrement ces grâces, nous nous enrôlons aujourd'hui (*ou nous renouvelons notre engagement*) dans la Petite Ligue des Cadets du Sacré-Cœur, et nous promettons fidélité à ses pratiques et à ses promesses.

Aidez-nous, ô JÉSUS, à être fidèles à ces engagements Qu'ils soient notre consolation et notre force, et, en même temps, une source de bénédictions pour nos parents et pour nos maîtres.

O MARIE, notre bonne MÈRE, bénissez vos enfants ! Conservez la pureté de notre cœur, obtenez-nous de rester toujours fidèles à nos devoirs de chrétiens et à l'amour de votre divin Fils.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH, assistez-nous pendant la vie, protégez-nous à l'heure de la mort. Ainsi soit-il.

NOTES DIVERSES

Inscriptions sur le registre. — Le nom de baptême de chaque associé doit être inscrit sur le registre de l'Apostolat ainsi en est-il pour toute confrérie ou association.

Les Zélateurs et les Zélatrices sont donc priés de l'exiger aussi bien que le nom de famille, quand ils enrôlent un nouveau membre ; et ces noms doivent être écrits au long sans abréviation. Les initiales ne suffisent pas.

S'il s'agit d'une femme mariée, son nom de baptême doit être également inscrit. Soit *Marie Lecours*, mariée à *Joseph Lamarche*. Je ne mettrai point sur le registre : Madame Lamarche, mais j'écrirai : Madame Marie Lamarche, ou Madame Joseph Lamarche née Marie Lecours. Qu'on veuille bien prendre note de ces remarques et s'y conformer. Nous avons dû souvent renvoyer à quelques Secrétaires locaux des listes irrégulières par défaut de noms de baptême.

Envoi de noms au Bureau Central du Sacré-Cœur. -- Dans les centres réguliers de l'Apostolat munis d'un diplôme d'agrégation, c'est sur le registre local seul que les noms des nouveaux Associés doivent être inscrits. Ces noms ne doivent pas nous être envoyés, si ce n'est pour les faire inscrire

sur le registre de l'Archiconfrérie romaine du Sacré-Cœur. Mais dans ce cas, il faut que les Associés aient consenti explicitement à s'agréger à la susdite Archiconfrérie et qu'un billet spécial d'agrégation, distinct de celui de l'Apostolat, ait été remis à chacun.

Nous constatons avec regret que quelques Secrétaires locaux ne font pas leur devoir sur ce point. Il y en a qui négligent de nous transmettre les noms donnés pour l'Archiconfrérie ; d'autres, au contraire, nous expédient en bloc toutes les listes renouvelées au bout de l'année, sans faire aucune distinction entre les *nouveaux* et les *anciens* Associés, dont les noms ont déjà été inscrits sur nos registres. Ils devraient comprendre que le nom d'une même personne ne doit être envoyé *qu'une fois* et que les noms des nouveaux Associés doivent seu's figurer sur ces listes.

Nous prions aussi les Zélateurs et les Zélatrices isolés, c'est-à-dire qui vivent dans une paroisse non-agrégée à l'Apostolat et qui doivent envoyer directement leurs listes à nos bureaux en même temps que les cotisations des Associés, de vouloir bien toujours marquer d'une croix les noms des nouveaux membres, afin que ces derniers seulement soient inscrits sur le registre.

Indulgence plénière de la Communion générale du mois.
— Pour gagner cette indulgence, les Associés de l'Apostolat doivent communier *au lieu, au jour et à l'heure* désignés par le Directeur local. Tous les Associés qui prennent part à la Communion générale ainsi fixée ont droit à une indulgence plénière, quand bien même ils n'appartiendraient pas réellement à ce centre.

Les Associés qui, le jour de la Communion générale, communient dans une autre église ou à une autre heure que l'église et l'heure désignées par le Directeur local, peuvent bien gagner certaines indulgences auxquelles ils ont droit, mais non l'indulgence de la Communion générale.

SAINT GREGOIRE LE GRAND

(Fête le 12 mars)



La charité du pape saint Grégoire le Grand envers les pauvres était extrême. Elle se répandait par toute l'Italie

et jusqu'aux provinces les plus éloignées ; les receveurs qui y étaient établis de sa part avaient charge de distribuer aux pauvres ce qu'il leur prescrivait. On sait qu'il envoya à Jérusalem un abbé appelé Probus, avec une grosse somme d'argent, pour y faire bâtir un hôpital qu'il entretenait toujours, sa vie durant, de tout ce qui était nécessaire. A un évêque qui négligeait le soin des pauvres, il écrivait : " Un prélat doit regarder la pauvreté d'autrui comme la sienne propre : c'est à tort que vous portez le nom d'évêque, si vous faites autrement." Sa charité fut récompensée par des faveurs admirables. Comme c'était son ordinaire de faire manger quelques mendiants à sa table, un jour il voulut, par humilité, donner lui-même à un pauvre pèlerin de quoi se laver ; mais pendant qu'il prit l'aiguière et le bassin, le pauvre disparut, et, la nuit suivante, Notre-Seigneur apparut au charitable pontife et lui dit " Vous me recevez ordinairement en mes membres, qui sont les pauvres, mais aujourd'hui vous m'avez reçu en ma personne." Un autre jour, il avait commandé à son aumônier d'amener douze pauvres à dîner ; et quand il se mit à table il en trouva treize. Il voulut savoir pourquoi on avait dépassé le nombre permis. L'aumônier lui répondit qu'il n'en avait amené que douze. Le saint reconnut qu'il y avait en cela quelque mystère et, jetant les yeux sur le treizième, il le considéra attentivement ; il remarqua qu'il avait changé plusieurs fois la figure pendant le repas, ayant paru jeune au commencement, et paraissant à la fin, comme un véritable vieillard. Après dîner, il le tira à part et l'interrogea, en le conjurant de lui dire son nom et qui il était. L'ange — car c'était un ange — lui révéla combien sa charité était agréable à Dieu : " Ne craignez point, ajouta-t-il ; le Dieu du ciel m'a envoyé vers vous pour vous assister et vous garder jusqu'à la fin, et vous accorder, par sa puissance, tout ce que vous lui demanderez." — La ville de Rome est pleine des souvenirs de ce grand pape. Deux églises lui sont dédiées : Saint-Grégoire et Saint-André sur le mont Coelius et Saint-Grégoire à *Ponte Quattro Capì*. Son corps repose à Saint-Pierre sous un autel qui porte son nom.

Contrition.

Moderato. (♩ = 80)

Solo. *p*

♯: Grand Dieu, mon cœur tou - ché D'a - voir pé-

ché. De - man - de grâ - ce; Cou - ron - ne tes bien-

faits, Par - don - ne nos ex - cès: Si

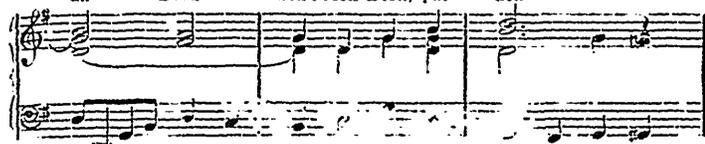
grands que soient nrs maux, ta bon - té les sur - pas - se.

Chœur. *mf*

Par - don, mon Dieu, par - don, mon Dieu, par -

don, mon Dieu, par - don! N'es - tu pas

un Dieu bon ! Mon Dieu, par - don.



N'es - tu pas un Dieu bon !

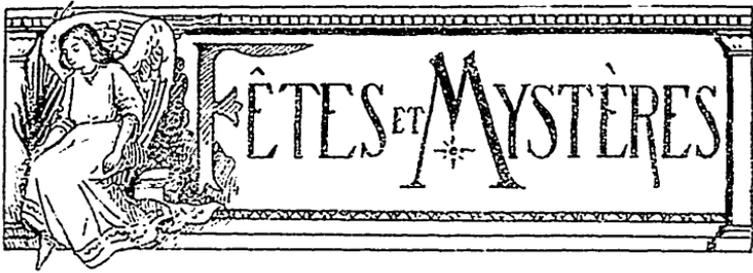


2. — Hélas ! le triste cours
 Des plus beaux jours
 De ma jeunesse
 N'est qu'un tissu d'erreurs,
 De crimes, de malheurs ;
 Ah ! bien loin de t'aimer, je t'outrageai sans cesse.
 Pardon, etc.

3. — Sous mes pieds les enfers
 Sont entr'ouverts
 Par ta vengeance :
 En un instant la mort
 Pourrait fixer mon sort ;
 J'implore ta pitié, j'invoque ta clémence.
 Pardon, etc.

4. — Ah ! puisse désormais,
 Et pour jamais,
 Mon cœur fidèle
 N'aimer que le Seigneur,
 L'aimer avec ardeur !
 Puisse-t-il mériter la couronne immortelle !
 * Pardon, etc.

* On peut se procurer aux Bureaux du MESSAGER les deux volumes sui-
 vant : 1^o RECUEIL DE CANTIQUES (1ère série; au Sacré-Cœur, etc., 72 pages
 in-8^o, parties vocales sans accompagnement (15 cts); 2^o CHANTS SACRÉS
 (2e série) (44 pages, avec accompagnement d'orgue ou d'harmonium (25 cts);



LE CARÊME



UNE grande pensée et un grand désir dominent et remplissent le cœur de l'Eglise en ce temps : la pensée de JÉSUS-CHRIST expiant nos péchés, souffrant et mourant pour nous ; et le désir de le payer de retour par un véritable esprit de pénitence et de sainte confession. Pendant ces quarante jours, elle a sans cesse devant les yeux JÉSUS exténué par les rigueurs de son long jeûne, couvert de sang et de plaies, cloué à la Croix, JÉSUS, qui est toute sa vie, tout son amour. Sans cesse, elle a devant les yeux son divin Cœur, comme autrefois il apparut à la bienheureuse Marguerite-Marie, entouré d'une couronne d'épines et surmonté d'une croix ; puis elle l'entend qui ne cesse de lui redire : " Voilà ce Cœur qui a tant aimé les hommes qu'il n'a rien épargné jusqu'à s'épuiser et se consumer pour leur témoigner son amour ; et pour reconnaissance, je ne reçois de la plupart que des ingratitude....."

Comment ces paroles et ce spectacle déchirant pourraient ils laisser insensible l'Epouse immaculée de JÉSUS, l'Eglise ? Aussi son amour immense s'est il changé en un océan de douleurs, de tristesses et de larmes ; elle a pénétré dans son divin Cœur et pris tous ses sentiments, comme un à un pour les faire siens, et vivre de sa vie crucifiée. Avec JÉSUS, elle pleure nos péchés et tremble à la vue de la Justice

divine irritée contre nous. Avec Jésus, elle implore la miséricorde de son Père pour nous, expie nos crimes par la pénitence, et souffre les tourments de la faim. Jésus est dans l'angoisse, il est maltraité, flagellé, couronné d'épines, crucifié, elle le suit dans cette marche lamentable, compatissant à ses douleurs, gémissant et pleurant.

Quand on aime quelqu'un, on est sensible à tout ce qui l'intéresse, on prend ses sentiments. et plus cette affection est vive, plus grande est la part que l'on prend à ses joies comme à ses peines. C'est ce que nous voyons tous les jours chez les mères. Or, autrement fort et considérable, autrement vif est l'amour divin qui unit l'Eglise et ses vrais enfants à JÉSUS-CHRIST.

Si donc nous l'aimons nous ressentirons quelque chose de ce qu'il a ressenti en son âme et en son corps.



L'Eglise, d'abord, nous appelle à grands cris, à suivre Jésus sur la Montagne de la Quarantaine, "la montagne âpre et sauvage," qui est le désert où il se retira après son Baptême pour y faire pénitence et prier pour nous. Elle est située, dit Dom Guéranger, à peu de distance du fleuve du Jourdain : "De sa crête sauvage on domine les riantes plaines de Jéricho et le lac maudit qui rappelle la colère de Dieu. C'est là, au fond d'une grotte naturelle creusée dans la roche stérile, que le Fils de l'Eternel vient s'établir, sans autre société que les bêtes farouches qui ont choisi leur tanière en ces lieux où l'homme ne paraît jamais. JÉSUS y pénètre sans aucun aliment pour soutenir ses forces humaines; l'eau même qui pourrait le désaltérer manque dans ce réduit escarpé; la pierre nue s'offre seule pour reposer ses membres épuisés."

C'est là, sur les sommets de cette auguste solitude, loin des vains amusements, que nous comprendrons notre Sauveur, et que nous commencerons à goûter quelque chose de l'amertume infinie dont son Cœur est rempli à cause de nos

crimes. C'est une grande grâce que la vue claire de nos péchés et de leur horrible gravité : seule l'âme qui en est pénétrée a compris Jésus et pleure avec Lui. Les Saints l'ont eue. La B. Marguerite Marie raconte d'elle-même :

“ La nuit du jour de ma confession je me sentis réveiller, et d'abord tous mes péchés me furent représentés comme tout écrits. Je n'eus qu'à les lire en me confessant, mais avec tant de larmes et de contrition qu'il me semblait que mon cœur s'allait fendre de regret d'avoir offensé cette Bonté infinie.” ;

Le fondement de la vraie contrition est la connaissance de soi-même et celle de Dieu, mais l'affectueuse méditation des souffrances du Sauveur en est l'âme. Aussi la dévotion à la Passion est-elle commune à tous les grands serviteurs de Dieu.

* * *

Si notre cœur est touché, nous ferons nôtre la prière de l'Eglise, qui, dans ce temps, s'élève comme la clameur d'un peuple de pénitents. Nous crierons au Seigneur : “ Dieu tout-puissant et éternel, soyez propice à ceux qui vous demandent pardon, pardonnez à ces pénitents.” “ Exaucez-nous, Seigneur, vous dont la miséricorde est si douce ; jetez sur nous un regard favorable vous dont la pitié est sans borne.” (Ps. 68). “ Ayez pitié de nous, Seigneur, ayez pitié de nous.” (Ps. 122).

Mais aussi, parce que la vraie pénitence retire efficacement du péché, nous dirons : “ Mes yeux sont toujours tournés vers le Seigneur, parce que c'est Lui qui me délivrera des pièges de l'ennemi. Seigneur, regardez-moi, ayez pitié de moi — venez donc à mon aide — parce que moi je suis tout seul et sans ressources.” (Ps. 24.)

Heureux celui qui est sous l'empire de cette tristesse, parce qu'elle n'est pas de celles qui tuent ; mais elle fortifie et sauve ; elle est suave, tendre, pleine d'amour et de confiance. Elle élève l'esprit au-dessus de la chair qu'elle méprise, châtie et foule aux pieds. C'est alors la pénitence

extérieure inséparable de la pénitence intérieure et marque caractéristique des disciples de JÉSUS-CHRIST, exigée d'eux par la loi de l'expiation. Car notre corps ayant participé au péché, il faut qu'il participe à la peine. Voilà pourquoi, dès le commencement du christianisme, les Apôtres ont institué le jeûne universel qui doit précéder la Pâque. A ces titres la loi du jeûne quadragésimal mérite tout notre respect. Elle le mérite à bien d'autres titres encore, non moins que notre amour : elle n'a cessé d'être en vigueur dans l'Eglise, elle a été inspirée par l'exemple et le désir de JÉSUS-CHRIST. Malgré les adoucissements qu'elle y a souvent apportés, l'Eglise ne nous appelle pas moins avec force à l'observer.

* * *

Voici en quels termes le pape Benoit XIV y exhortait le monde chrétien : " L'observance du Carême est le lien de notre milice ; c'est par elle que nous nous distinguons des ennemis de la Croix de JÉSUS-CHRIST ; par elle que nous détournons les fléaux de la divine colère ; par elle que, protégés du secours céleste durant le jour, nous nous fortifions contre les princes des ténèbres. Si cette observance vient à se relâcher, c'est au détriment de la gloire de Dieu, au déshonneur de la religion catholique, au péril des âmes chrétiennes ; et l'on ne doit pas douter que cette négligence ne devienne la source de malheurs pour les peuples, de désastres dans les affaires publiques et d'infortunes pour les particuliers."

Toutefois le jeûne n'est que la forme principale de la pénitence extérieure dans l'Eglise. La vie des Saints nous en fournit mille autres qu'ils furent ingénieux à trouver. A qui ne peut garder la loi du jeûne, les moyens d'y suppléer ne sauraient donc manquer ; souvent même, les travaux et les fatigues sont un sacrifice très agréable au Seigneur.

* * *

Il y a une halte momentanée dans la carrière douloureuse, c'est le quatrième dimanche du Carême, appelé le Dimanche de la Rose ou *Latarc*. C'est un jour de joie dans l'espérance de la Pâque prochaine. C'est comme l'oasis réservée aux voyageurs dans le désert pour reposer ses membres fatigués, pour lui permettre de goûter un peu de frais au sortir des plages brûlantes qu'il a parcourues, un peu de la fraîcheur d'une onde pure. C'est comme un renouveau d'où le combattant sort dispos pour reprendre la lutte.

A Rome, ce jour-là, il y a bénédiction de la Rose d'or, belle cérémonie, autrefois fort imposante. L'usage ordinaire est que cette Rose est envoyée par le Pape à quelque personnage distingué qu'il veut honorer.

Puis l'Église se remet sur la route du Calvaire à la suite de JÉSUS souffrant pour nous. Serons nous de ceux qui, fidèles au divin Chef au milieu de ses inénarrables douleurs, le suivront jusqu'au bout, lui montrant un peu de compassion ainsi qu'à sa divine Mère, attachant des yeux amis sur ses tourments et sur ses plaies et nous efforçant — selon le mot de saint Ignace — d'avoir de la douleur, de la tristesse et des larmes à la vue de tant de maux soufferts pour nous ? Serons nous de ceux qui demanderont à Dieu "d'être brisés dans leur corps et dans leur âme avec JÉSUS brisé dans son corps et dans son âme pour nous ?" Serons-nous enfin de ceux qui lui offriront un cœur reconnaissant ? Et pourquoi, nous aussi, ne trouverions-nous pas dans les plaies de notre Sauveur JÉSUS, ce que les Saints y ont trouvé : "une abondance infinie de douceurs, la plénitude de la grâce et la perfection des vertus ?" (St-Augustin). Disons donc avec le pieux saint Bonaventure :

"Je ne veux plus me séparer de JÉSUS-CHRIST, . . . je veux établir en Lui trois demeures, une dans ses mains, l'autre dans ses pieds ; et la troisième, dans son Cœur, sera continuelle. Là je parlerai à son Cœur, et j'obtiendrai tout ce que je voudrai."



LA VÉN. MÈRE MARGUERITE BOURGEOYS

(Suite)

IX

Son deuxième voyage en France. — Lettres patentes. — Six nouvelles compagnes. — L'église de Bon-Secours.



L'APOSTOLAT de la vénérable Fondatrice et de ses auxiliaires donnait tant de satisfactions aux citoyens de Ville-Marie que, dès l'année 1667, de concert avec M. de Courcelles, gouverneur du Canada, ils tinrent une assemblée générale, pour dresser une requête afin d'obtenir du roi des Lettres-patentes en faveur de la Congrégation de Notre-Dame. Monseigneur de Laval, pour secondier leur supplique, voulut bien, en termes élogieux, recommander l'Institut. L'humble Mère Bourgeoys, toujours indifférente aux conseils de la

prudence humaine, était restée jusque-là étrangère à ces démarches ; mais comprenant que des Lettres-patentes étaient nécessaires à la solidité de son établissement, d'après l'avis des personnes qui la dirigeaient, elle consentit à faire un nouveau voyage en France afin de les obtenir.

Elle partit donc en 1670, n'ayant pas même dix sols ; mais la Providence se montra attentive aux besoins de l'héroïque voyageuse. De toutes parts, elle lui envoyait des secours d'une manière inattendue. À la cour de France, Colbert, dont le génie pénétrant avait compris l'importance de l'établissement de Montréal, se fit son protecteur. Il payait de son influence et voulut que les Lettres-patentes fussent signées par Louis XIV et enregistrées au Parlement de Paris. Ces Lettres contiennent les plus grands éloges de la zélée Fondatrice. Cette affaire terminée, elle songea à s'associer de nouvelles compagnes. Le ciel avait daigné lui préparer les cœurs. Six jeunes per-

sonnes résolurent de tout quitter pour la suivre sur la terre étrangère et partager ses travaux apostoliques. L'heureuse Mère les présenta à Monseigneur de Laval, récemment arrivé à Paris. Le prélat les accueillit avec bonté et les bénit.

Dans ce même voyage, à la suite de circonstances providentielles, la Mère Bourgeoys reçut d'un saint personnage, M. de Fancamp, le



Mgr de Laval, de passage à Paris, bénit les six nouvelles compagnes de la Mère Bourgeoys.

don d'une statue miraculeuse de la Très Sainte Vierge. Elle accepta ce précieux trésor comme une nouvelle preuve des bénédictions de la Reine du ciel sur ses entreprises, et s'embarqua le 2 juillet 1672, désirent vivement se trouver avec sa statue en Canada le jour de l'Assomption. Il plut à Dieu d'exaucer son désir ; on toucha à Québec l'avant-veille de cette fête.

L'arrivée de la vénérée Mère à Ville-Marie coin-

cida avec la fête de l'Assomption et fut un grand sujet de joie pour tous les citoyens. " Ce que j'admire, disait dans ces circonstances M. Dollier de Casson, c'est que cette bonne Sœur Bourgeoys vient de faire en France un voyage de deux ans, dans lequel, sans amis ni argent, elle a subsisté, elle a obtenu ses expéditions de la cour, et est revenue avec douze ou treize filles, dont plusieurs n'avaient pas de quoi payer leur passage. Tout cela est admirable et fait voir la main de Dieu sur cette bonne Fille et sur son Institut.

De retour à Montréal, la Mère Bourgeoys exposa la statue miraculeuse à la vénération des fidèles dans l'appentis qu'elle avait eu la dévotion de faire construire avant son départ, en attendant qu'elle pût réaliser sa promesse de bâtir une église en l'honneur de sa céleste protectrice. Elle avait voulu exécuter cette promesse dès l'année 1657. Les matériaux avaient même été rassemblés, et les travaux commencés lorsque l'ordre fut donné de suspendre l'ouvrage. Ce délai fut une épreuve pour la servante de Dieu, mais elle demeura ferme dans son obéissance : pas un murmure, pas une plainte ne s'échappa de ses lèvres.

Aujurd'hui elle est au comble de la joie en voyant que son projet, approuvé et béni par les supérieurs, va enfin être mis à exécution.

Le 30 juin 1675, on se remit à l'ouvrage et la chapelle fut dédiée à Notre-Dame de Bon-Secours. La Mère Bourgeoys, secondée par le zèle des citoyens, déploya un courage héroïque pour hâter l'achèvement du pieux sanctuaire où sa précieuse Madone devait occuper la place d'honneur.

Témoignage oculaire du grand renouvellement de piété dont cette chapelle fut l'occasion, la Sœur Morin, religieuse hospitalière de Saint-Joseph, écrivait dans les annales de l'Hôtel-Dieu : "L'origine de



L'église Notre-Dame de Bon-Secours, première église de pierre élevée à Ville-Marie par les soins de la Sœur Bourgeoys.

cette dévotion est due au zèle et à la ferveur de la Sœur Bourgeoys pour faire honorer la très digne Mère de Dieu. Elle n'avait rien pour faire ces choses, et, dans toutes ces entreprises, elle n'a manqué de rien. C'est une personne capable de toutes les œuvres utiles à la gloire de Dieu. Les affaires temporelles réussissent toujours entre ses mains, parce que c'est l'amour de Dieu qui la fait agir et qui lui donne l'intelligence."

X

La divine Providence veille sur les besoins de la petite famille religieuse de la vénérable Mère.

La vénérée Mère, n'écoulant que son désir de faire connaître et aimer la Très Sainte Vierge, avait en effet entrepris la construction de l'église de Bon-Secours avec les seules ressources de sa confiance en Dieu. Au retour de son deuxième voyage en France, elle avait trouvé sa Communauté dans le plus grand dénuement ; mais elle avait trop souvent éprouvé combien la Reine du ciel se rend charitable à ceux qui la servent, pour douter un instant de son assistance. Aussi, dès son arrivée à Québec, quand une personne vint lui annoncer que la Congrégation était en décadence et prête à tomber, elle lui répondit sans s'émouvoir : *Celui qui la fera tomber pourra bien la relever quand il lui plaira.*

Il s'en fallait bien que la Fondatrice fût affligée de cet état de gêne. La pauvreté réelle était, au contraire, et le plus riche trésor qu'elle désirait laisser à ses Filles, et le plus ferme appui qu'elle voulait donner à son Institut.

En arrivant à Ville-Marie, elle fut charmée de voir qu'on ne pût lui présenter à son premier dîner que du pain et un petit morceau de viande salée. Pleine de confiance en Dieu, elle ne laissa pas, ce jour-là, de charger la Sœur Geneviève Durosoy de préparer à souper pour la Communauté. "Mais que voulez-vous que je prépare," lui dit celle-ci, "je ne vois rien dans la maison?" — *Pou-quoi vous défiez-vous ainsi de la Providence?* lui répondit la Mère Bourgeoys *all-toujours à votre office: Dieu y pourvoira.* En effet, dès l'après-midi plusieurs personnes, venant visiter les Sœurs, leur apportèrent diverses provisions, en sorte que, le soir, on ne manqua de rien.

Un jour pendant une année de disette, la Sœur chargée de la boulangerie n'ayant plus qu'un minot de farine, jugea qu'avec une si petite quantité, il était inutile de faire du pain. La Mère Bourgeoys lui dit cependant d'aller à son emploi et lui promit le secours de Dieu. Sur cette assurance, l'officière se mit à l'ouvrage. A son grand étonnement, elle vit la farine augmenter à vue d'œil: l'unique minot donna autant de pain que cinq minots avaient coutume d'en produire.

Dans une autre circonstance, la Communauté se trouvait encore sans pain et n'avait de ressources que dans l'arrivée des bateaux chargés de vivres, qu'on attendait à Ville-Marie. Il s'était élevé un vent contraire qui, selon toutes les apparences, ne devait pas cesser ce jour-là. Déjà quatre heures de l'après-midi étaient sonnées, et l'on manquait de pain pour le souper. La Mère Bourgeoys, sachant l'embaras de la boulangère, lui envoya dire de se mettre en prière et de demander à la Sainte Vierge un changement de temps. La bonne Sœur obéit: et, soudain il s'éleva un vent favorable qui amena si promptement les barques que la Communauté reçut tout ce qui lui était nécessaire pour le souper.

La Congrégation fut pendant longtemps témoin d'un autre prodige: on retirait du grenier de la maison beaucoup plus de blé que l'on n'y en avait mis. Les Sœurs voyant que leur Supérieure allait quelquefois y prier secrètement, ne doutèrent pas que cette multiplication ne fût l'effet de ses prières. Un jour, elles furent tentées de mesurer la quantité de blé qu'il y avait alors, afin de savoir précisément quelle était cette augmentation merveilleuse. Mais la Mère Bourgeoys les arrêta, disant que cette indiscrétion pouvait faire cesser les bienfaits de Dieu à leur égard.

M. Ransonnet, auteur d'une vie de la vénérable Mère, raconte qu'un baril de vin ayant été levé sur le foud, suffit pendant trois mois aux besoins de la Communauté et de l'Hôpital, et que, bien que ce vin fût fleuri, lorsqu'on leva le tonneau, il cessa de l'être ensuite: merveille que l'on attribua à la bénédiction que la Mère Bourgeoys lui avait donnée. Enfin, comme si Dieu eût voulu montrer qu'il n'assistait

ainsi ses servantes qu'à cause de l'impossibilité où elles étaient de se pourvoir ailleurs, dès que les bâtiments furent arrivés à Ville-Marie, chargés de vin, le tonneau cessa de couler.

Une autre année que le vin manquait partout dans le pays, la Congrégation en fournissait pour les messes et les malades dans toute la ville. Un jour, bien qu'il n'y eût pas de pain pour le dîner, la Mère Bourgeoys, par fidélité au règlement, fit sonner l'examen particulier à l'heure ordinaire. Pendant cet exercice, qui a lieu immédiatement avant le repas, quelqu'un apporta aux Sœurs le pain qui leur était nécessaire. Ces faits ont été recueillis entre plusieurs autres et cités par le même écrivain.

ACTIONS DE GRACES

11,418 demandes d'actions de grâces pour faveurs obtenues du Sacré-Cœur par les prières de l'Apostolat ont été faites aux Bureaux du Sacré-Cœur le mois dernier. Des rapports spéciaux de faveurs obtenues sur promesse de les faire publier dans le MESSAGER, nous ont été communiqués des Centres suivants :

Ancienne Lorette : une faveur. — *Bathurst* : une guérison par l'intercession de saint Antoine de Padoue, plusieurs faveurs. — *Berthierville* : une guérison par l'intercession du saint ENFANT-JÉSUS de Prague. — *Brownsbury* : une faveur spéciale. — *Burlington* : une guérison. — *Charlesbourg* : une grâce particulière par l'intercession de saint François d'Assise. — *Granby* : une guérison, une faveur temporelle. — *Manchester* : une guérison obtenue par l'intercession du saint ENFANT-JÉSUS de Prague, plusieurs faveurs. — *Moncton* : une guérison. — *Montréal* : une conversion obtenue à l'heure de la mort, une guérison, plusieurs faveurs. — *New-Hartford* : une guérison. — *Ottawa* : plusieurs faveurs temporelles. — *Rimonski* : deux faveurs, plusieurs succès dans des examens, une conversion. — *Saint-André Avelin* : une faveur par l'intercession de sainte Anne. — *Saint-Cyrille* : une faveur spéciale par l'intercession de saint Antoine de Padoue. — *Saint-Éugène* : deux guérisons plusieurs faveurs. — *Saint-Fabien* : une guérison par l'intercession de sainte Anne et de saint Antoine. — *Saint-Louis de Gonzague* : une conversion, une guérison, plusieurs faveurs spéciales. — *Saint-Roch de Québec* : guérison d'un mal de dents par l'intercession de Mgr de Laval. — *Saint-Vincent de Paul* : plusieurs faveurs spéciales par l'intercession de saint Antoine de Padoue. — *Tilbury Centre* : une faveur. — *Windsor Mills* : actions de grâces à saint Joseph.



CONFESSION ET COMMUNION

RÉPONSES À QUELQUES DIFFICULTÉS DES CATHOLIQUES

La Confession

(Suite)

· XXXI° *Mais j'ai commis tant de péchés et des péchés si graves !..... Quand je pense à cela, j'ai peur.....*

Je vous ferai une réponse qui vous paraîtra d'abord bien étrange, mais je la crois parfaitement exacte. Plus nombreuses furent vos fautes, plus grave leur malice, plus inébranlable aussi doit être aujourd'hui votre confiance en Dieu et plus assurée votre espérance du salut. Comment cela ? Le voici.

Après chaque péché mortel, la justice de Dieu a dû passer condamnation contre vous, si la mort vous eût saisi en cet état, vous étiez damné à jamais. Et le démon ne cessait alors de demander à Dieu la permission de vous frapper. Il ne l'a pas obtenue. La miséricorde divine vous a protégé, elle vous a attendu, elle vous a laissé le temps et les moyens de vous convertir. Ne voyez-vous pas dans pareille conduite, la preuve d'une affection toute spéciale de Jésus pour votre âme ? Tant d'autres pécheurs, moins coupables que vous, se sont cependant vu refuser un si grand avantage ! En vous pardonnant des péchés si nombreux et si graves, le Sauveur ne vous a-t-il pas montré une miséricorde admirable ? Ce fut la remarque qu'il fit lui-même à propos de la conversion de Madeleine, de l'enfant prodigue et de Zachée.

Il y a plus. Une miséricorde si extraordinaire doit aussi vous inspirer une extraordinaire confiance dans la protection de votre Père et dans les secours qu'il vous donnera pour vous sauver. S'il eût cherché l'occasion de vous damner, ne la lui avez-vous pas offerte par vos péchés, des centaines, peut-être même des milliers de fois? Il n'a pas voulu en profiter. Il a continué, au contraire, à vous accorder ses grâces, à vous protéger, à vous attendre.... Enfin, après de longues années de patience, il a atteint son but et vous êtes revenu dans le bon chemin. Aujourd'hui donc que vous êtes converti, aujourd'hui que vous cherchez sérieusement à réparer le passé par de bonnes œuvres, votre Père vous abandonnera-t-il, lui, qui durant tant d'années vous empêcha de tomber dans les enfers? Vous y précipitera-t-il au moment même où vous commencez à désirer d'aller au ciel. Les mères de la terre gardent toujours en leur cœur une affection spéciale pour l'enfant infirme ou maladif qui leur causa jadis le plus d'inquiétude et réclama une part plus grande de dévouement et de sacrifices. Il en est de même du Cœur de Jésus.

Le P. Guilloché, S. J., l'auteur de conférences spirituelles fort estimées, exprime la même pensée en ces termes :

" Si ce Dieu miséricordieux, dit-il, a toujours différé de vous châtier, quand vous viviez dans vos crimes, il est maintenant impossible qu'il vous châtie, renonçant à vos vices et à vos iniquités. Il n'a pas reculé et éloigné ses châtiments lorsque vous étiez son ennemi, pour vous châtier, étant converti et son ami." (Conf. spir. p. 574.)

Ayez donc toute confiance en la bonté de Dieu. Plus grandes furent vos fautes, plus grande aussi doit être aujourd'hui votre confiance et votre reconnaissance.

XXXII° *J'ai commis trop de péchés..... Je ne puis pas être pardonné.*

Qui a dit cela? Dieu ou le démon? Certainement Dieu n'a jamais parlé de la sorte. Vos péchés sont-ils donc plus

nombreux que ceux de l'Enfant Prodigue ou du bon Larron qui passa sa vie entière dans le mal? Pourtant l'un et l'autre obtinrent leur pardon dès qu'ils se repentirent. N.-S. a-t-il donc mis des bornes à sa miséricorde et des limites au nombre de fautes qu'il pouvait pardonner aux hommes? S'il ne l'a pas fait, de quel droit vous arroyez-vous pareille autorité? Pourquoi vous imaginer qu'un homme a plus de puissance pour pécher que le Dieu du Ciel en a pour pardonner.

Pesez bien les paroles suivantes: " Les plus grands pécheurs honorent, par-dessus tous les autres, les grandes miséricordes de Dieu..... parce que sans eux, nous ignorerions jusqu'où elles peuvent aller.

" Ne pas espérer le pardon est le plus grand blasphème que vous puissiez faire contre Dieu, eussiez-vous commis seul, tous les péchés du monde.... parce que par le péché de désespoir vous faites Dieu ou impuissant ou impie, lui ravissant ainsi, autant que possible ou sa puissance ou sa bonté.

" En disant que vos péchés sont trop grands pour être pardonnés vous lui ôtez cette puissance infinie qui peut remettre des péchés infiniment au-delà, et sans bornes et sans nombre. N'est-ce pas là un blasphème?

" Si vous reconnaissez cette puissance.... mais que vous désespérez d'avoir le pardon de vos fautes, vous ôtez à Dieu cette bonté prodigieuse qui a plus de douceur à donner que l'excès de vos crimes n'a d'horreur pour l'irriter. N'est-ce pas là encore un blasphème? (Guil-loré. Conf. spir. p. 574.)

Nous raisonnons vis à vis de la justice divine comme nous le faisons pour la justice humaine. Plus nombreux et plus graves sont les crimes d'un coupable, plus cette justice devient sévère, implacable, inexorable, et plus aussi disparaissent toutes chances de pardon. Mais nous oublions qu'en Dieu, à côté de la justice, il y a la miséricorde, et le temps présent est celui où Dieu peut montrer à l'admiration des anges et des saints l'immensité infinie de cette miséri-

corde, tandis que l'éternité est réservée à l'immensité de la justice.

Notre Seigneur disait à Sainte Catherine de Sienne :

“ Les pécheurs qui, par l'énormité de leurs péchés, désespèrent de ma miséricorde, m'offensent plus grièvement par ce seul péché que par tous les autres qu'ils peuvent avoir commis, car ils méprisent ma miséricorde et ma bonté et lui font un tort extrême.”

“ Si, au contraire, ils avaient recours à mon divin Cœur, ils en ressentiraient aussitôt les effets admirables, et se verraient délivrés de leurs maux, parce que la miséricorde de mon Cœur est infiniment plus grande que tous les péchés qui ont été commis et qui peuvent l'être par toutes les créatures imaginables.” (V. Mess. du S. C. 1863, p. 87).

* * *

“ O homme, qui considère le nombre de tes péchés, disait Saint-Augustin, pourquoi ne considères-tu pas aussi la puissance du céleste médecin. Dieu ayant la volonté de pardonner puisqu'il est tout puissant, n'est-ce pas te fermer la porte de sa divine clémence que de croire qu'il ne veut pas ou ne peut pas te pardonner ?” (Sermon 48).

“ Dieu fait tant de cas de la pénitence, dit à son tour Saint-François de Sales, que le moindre repentir, pourvu qu'il soit vrai, lui fait oublier toutes sortes de péchés, de manière que si les damnés et les démons mêmes pouvaient avoir le repentir, tous leurs péchés leur seraient remis. N.-S. ne pria-t-il pas son Père pour ceux qui le crucifiaient ? Pour nous faire connaître que quand nous l'aurons crucifié de nos propres mains, il nous pardonnerait bien volontiers, si nous nous en repentions.” (Avis aux Conf., ch. 1, § 2).

(à suivre)



UNE CORRECTION MÉRITÉE.



Le service des voyageurs qui vont de Perpignan à Arles-sur-Tech, en passant par Amélie-les-Bains, est fait par des diligences qui, bien qu'attelées d'excellents chevaux de Tarbes renommés pour leur vigueur et la rapidité de leur allure, ne mettent pas moins de quatre à cinq heures, en raison des nombreuses côtes qu'il faut gravir au pas, pour franchir les trente-six kilomètres qui séparent ces deux localités.

Jusqu'à Céret la campagne peu accidentée est assez insignifiante à part les cimes neigeuses du Canigou qu'on aperçoit au loin, lorsque le ciel est clair, rien ne mérite de fixer l'attention. Aussi les voyageurs qui font ce trajet n'ont-ils d'autre ressource, pour tromper les ennuis de la route et en abrégier la durée, que de s'abandonner au sommeil ou de lier conversation entre eux.

Cette conversation entre individus étrangers les uns aux autres, lorsqu'ils sont gens d'esprit et de bonne éducation, n'est pas toujours sans charmes, et plus d'une fois il est arrivé que des amitiés durables ont pris naissance dans ces affreux intérieurs de voitures publiques où un tête-à-tête forcé de plusieurs heures établit entre les voyageurs une intimité qui se prolonge parfois bien au-delà du chemin qu'ils ont parcouru ensemble.

Par contre, il arrive aussi que grâce à ce tête-à-tête imposé à des voyageurs d'humeur, d'éducation et d'opinions différentes, il s'élève entre eux des discussions qui n'ont rien d'amical, voire même des disputes et des querelles qui tournent quelque fois au tragique.

Ces deux cas, qui ne sont pas rares, se sont présentés en même temps pendant un voyage que je fis l'année dernière dans les Pyrénées.

J'avais pris, le matin, la diligence de Perpignan, à destination d'Amélie-les-Bains. Nous étions douze voyageurs. Quatre montèrent avec le conducteur. La voiture n'ayant pas de coupé, le reste avait dû s'entasser dans l'intérieur. Je me sers à dessein du mot entasser, car où quatre personnes auraient pu, à la rigueur, trouver place, nous avons été obligés de nous loger huit. C'est dire combien nous étions à l'aise, et aussi combien il nous tardait d'arriver au terme du voyage.

Voici dans quelle disposition nous étions placés. Ce détail a son importance pour la clarté du récit qui va suivre :

Dans le fond de la voiture, à droite, deux dames très respectables, l'une âgée d'environ cinquante ans, l'autre de trente; au milieu d'elles une mignonne petite fille d'une dizaine d'années, et près de la portière un vieux monsieur décoré. En face des dames, un gros homme ventru, joufflu, bonru à rendre un ours jaloux, genre mauvais comme voyageur; à côté un militaire, sous-officier de dragons, d'une taille athlétique, l'air jovial et bon enfant; près de lui une bonne vieille religieuse et enfin votre serviteur.

Quand la lourde voiture s'ébranla avec son bruit assourdissant de grelots et de vieille ferraille, c'était à ne pas s'entendre. Personne du reste ne songeait à entamer la conversation, chacun ayant assez à faire de serrer les dents, pour ne pas se mordre la langue, tout le temps que la diligence roulait sur les pavés cahoteux de la ville.

Le premier quart d'heure se passa donc dans un silence complet à peine interrompu par deux ou trois chuchotements de la petite fille, ce qui naturellement attira l'attention sur elle. C'était une ravissante enfant blonde, avec de grands yeux noirs, d'une intelligence et d'une vivacité extraordinaire. Une luxuriante chevelure, à reflets dorés, s'échappant d'un petit chapeau espagnol qui lui allait à ravir, tombait en boucles soyeuses sur ses épaules qu'elle cachait entièrement. Sa petite bouche fraîche et vermeille comme un bouton de rose, était un continuel sourire où se lisait la candeur de son âme et peut être aussi quelque chose de la malicieuse gaité de son caractère. Il était difficile de la voir sans s'intéresser à elle.

Depuis un instant elle était occupée à caresser, avec une sorte de respect, la poignée du grand sabre que le militaire était obligé de tenir à la main, entre ses jambes, pour ne pas gêner ses voisins, et déjà, rendu plus hardie par le regard bienveillant du dragon, elle avait enroulé autour de son bras la torsade qui pendait à la garde de son arme redoutable.

Tout à coup le gros homme du fond fit un mouvement d'impatience. Les longues jambes du sous-officier le gênaient probablement, car nous entendîmes celui-ci dire : Ma foi, monsieur, je ne peux pourtant pas les mettre dans ma poche."

Comprenant sans doute la justesse de l'observation, le gros voyageur ne répliqua pas. Mais se pelotonnant sur lui-même, il s'enfonça dans l'angle de la voiture, et prit la posture d'un homme qui va faire un somme.

En effet, il n'avait pas pris cette pose intéressante depuis cinq minutes qu'il fit entendre un ronflement formidable à la grande joie du militaire et de sa petite voisine qui poussa un bruyant éclat de rire.

Tous les regards se portèrent sur le dormeur lequel, ouvrant les yeux en ce moment, et se voyant le point de mire de toute l'assistance, en éprouva un sensible mécontentement. Son front se plissa, son visage, de rouge qu'il était, devint cramoisi, il était visible qu'un accès de colère lui montait au cerveau. Personne n'eut l'air d'y faire attention. Les dames se mirent à causer entre elles, le militaire agaçait la fillette, la bonne religieuse disait son chapelet, j'échangeais quelques paroles avec mon voisin de face. Tous, nous paraissions avoir oublié le gros monsieur quand, soudain, nous le vîmes se secouer avec fureur, mettre non sans peine, tant il était gêné, la main dans sa poche, et en tirer une... pipe énorme.

Le mastodonte voulait se venger. Ses gros yeux, à fleur de tête, nous fixèrent les uns après les autres, comme pour nous narguer et nous défier de l'empêcher de fumer. Personne ne souffla mot.

Nous le regardions faire ses préparatifs. Alors lentement et avec force soupirs qui ressemblaient à des grognements d'hippopotame, il bourra sa pipe. Quand cette opération fut terminée, il fit partir une allumette. Déjà il l'approchait de ses lèvres, quand le vieux monsieur décoré lui dit poliment, mais d'un ton très ferme : « Monsieur, un homme bien élevé ne fume jamais devant des dames sans leur en avoir demandé la permission. »

— Ça, c'est l'ordonnance, ajouta le militaire d'un air narquois.

— Je me moie pas mal de l'ordonnance, répondit insolemment le gros monsieur, je fumerai quand même.

Et il fit partir une seconde allumette, la première venant de s'éteindre.

Ce que voyant, les dames tirèrent leur mouchoir et la fillette se prit le nez à poignée, d'un petit air comique qui prêtait véritablement à rire.

L'allumette allait faire son office quand le sous-officier, sans plus de façon, souffla dessus.

Le gros monsieur eut un soubresaut et ébaucha un geste menaçant. Le soldat, riant dans sa moustache, ne semblait nullement inquiet des suites possibles de l'acte un peu sans-gêne qu'il venait d'accomplir.

— Vous voulez m'empêcher de fumer, hurla le gros monsieur, parce que la fumée embête les nonnes et les curés. Eh bien ! vous ne réussirez pas !

—Pardon, riposta le dragon, avec un sang-froid imperturbable et un accent où perçait une pointe d'ironie très prononcée, je n'ai pas l'honneur d'être nonne, ni curé, moi. Eh bien ! j'ai le regret de vous déclarer que je ne puis supporter la fumée du tabac. Ça me donne sur les nerfs.

—J'en suis fâché.

—Moi aussi... pour vous.

—Mais je fumerai quand même.

—Vous ne fumerez pas !

—Qui m'eu empêchera ?

—Moi !

—Vous ?

—Oui !

—Comment ?

—Essayez, vous allez voir !

Cette fois, le soldat ne riait plus. Sa parole était brève, saccadée, sa voix vibraute. On sentait que sa menace ne serait pas vaine et que le gros monsieur allait trouver à qui parler.

Celui-ci le comprit. Jugeant sans doute la partie trop inégale et la galerie mal disposée en sa faveur, il rengâina piteusement sa pipe et ses allumettes en disant pour se donner une contenance :

—Oh ! ce n'est pas que j'aie peur du dragon.

—Ni moi non plus, riposta la fillette d'un petit air espiègle.

Et, ce disant, elle posait ses menottes blanches et potelées sur la grosse main du militaire ; ce qui fit rire tout le monde, excepté, bien entendu, l'infortuné fumeur.

Celui-ci ne sachant plus quelle figure prendre, et voulant, néanmoins, se venger de la violence qui lui était faite, se mit à bougonner dans son coin, assez haut pour qu'il nous fût possible de comprendre qu'il n'avait pas précisément les militaires, les nonnes et les curés en odeur de sainteté. Puis, élevant la voix, il fit une sortie en règle contre le Pape, contre l'Eglise, contre les nigauds de bourgeois qui allaient à la messe et les imbéciles de femmes qui allaient à confesse.

Deux ou trois fois, je fus obligé de supplier du regard le vieux monsieur décoré, que je voyais sur le point de prendre la parole pour le remettre vertement à sa place, afin qu'il n'en fit rien et laissât la fureur de cet énergumène tomber faute d'aliment.

J'eus tort, sans doute, car notre silence sembla l'exaspérer davantage. Peut-être aussi le prit-il pour de la frayeur et de la lâcheté. Alors, sa faconde redoubla. Aux moqueries et aux impiétés banales qui ont cours dans la rue et dans les mauvais journaux, succédèrent, dans sa bouche, les plus horribles blasphèmes.

Le militaire l'écoutait impassible ; la pauvre vieille religieuse trem-

blait de tous ses membres ; les dames étaient pâles d'émotion ; la petite fillette, debout, presque en face de cette brute, le fixait avec un singulier regard ; ses grands yeux noirs, pleins de fauves éclairs, semblaient vouloir le pétrifier. Les narines dilatées, les dents serrées, les lèvres presque blanches et convulsivement agitées, on eût dit une petite lionne en fureur qui allait s'élançer sur sa proie.

Fier sans doute du succès obtenu, et aspirant à un triomphe encore plus complet, le gros malotru reprit sa kyrielle d'insultes et d'outrages. Ne sachant plus à qui ni à quoi s'en prendre, ce fut aux miracles de Lourdes qu'il s'attaqua et sur lesquels il déversa tout le fiel et toute la haine qui remplissaient son âme. Puis, comme pour mettre le comble à notre horreur et à notre épouvante, il osa, le misérable ! s'adressant directement à la Mère de Dieu, à la Vierge Immaculée, vomir contre elle le plus abominable blasphème qui soit jamais sorti de la bouche d'un réprouvé.

Mais là devait s'arrêter son triomphe ; car, à peine eût-il prononcé cette dernière infamie qu'aucune plume ne saurait transcrire qu'on entendit une voix d'enfant s'écrier : " Oh ! c'est trop fort ! " et en même temps une petite main, nerveuse et rapide comme la pensée, s'abaissait, avec un bruit éclatant, sur son répugnant visage.

O'était notre petite compagne de voyage, cette enfant de dix ans, qui, outragée dans sa foi et dans les plus nobles sentiments de son âme par le grossier langage de cet homme, et ne pouvant se contenir davantage, venait de venger la Reine du ciel et soulager nos cœurs indignés et prêts à faire explosion.

Ce fut, pendant une minute, une confusion impossible à décrire. Tous, nous étions debout, tendant les bras pour protéger l'héroïque fillette contre la fureur du gros monsieur qui, rouge de honte et de rage, cherchait à s'élançer sur elle.

— Bravo ! bravo ! criait le militaire, riant jusqu'aux larmes ; bravo, la petite ! Bien appliqué, et surtout pas volé !

— Marie ! Marie ! disait la mère effrayée et sur un ton de reproche qui n'était peut-être pas bien sincère, qu'as-tu fait là ?

Et l'enfant, toujours fièrement campée en face de son ennemi, de répondre avec un petit ton décidé :

— Ah ! si je ne m'étais pas fait si mal, je lui en aurais bien donné une autre, à ce gros vilain !

Comment garder son sérieux en entendant une pareille répartie ?

Un fou rire gagna tous les voyageurs, augmentant la fureur du gros monsieur, qui fit un nouvel effort pour se relever.

Mais la main robuste du dragon s'aplatit lourdement sur son épaule et le maintint immobile sur son siège, ce qui lui fit comprendre qu'il avait trouvé son maître.

—Allons, allons, monsieur Bourru, lui dit le jovial soldat, soyons calme, ne nous emportons pas. Vous avez tout le sang à la tête.... et surtout à la joue! Faut pas vous rendre malade.... Vous savez, une attaque d'apoplexie, c'est bien vite arrivé. Dans tous les cas, continua-t-il sur un ton plus sérieux, en lui montrant l'enfant qu'il attirait près de lui, rappelez-vous bien que cette petite, c'est sacré, et que je vous défends (et il accentua énergiquement ces dernières paroles) d'y toucher, même du bout des doigts, sans ma permission.

—Alors, tuez-moi donc tout de suite! exclama le malheureux, avec un air de profond découragement.

—Dame! reprit l'impitoyable soldat, vous êtes bien assez gras pour ça.

La scène devenait épique. Le gros homme, baigné de sueur, démonté, abasourdi par la verve railleuse du brave militaire, et tenu en respect par sa force herculéenne, semblait anéanti.

Il sentait, il voyait tous les regards fixés sur lui, tous les sourires ironiques qui se dessinaient sur les visages de ses compagnons de route, et ce spectacle achevait de lui faire perdre le peu de cervelle qui lui restait.

Dieu seul savait comment cette lutte, où le sang n'avait pas encore coulé, allait finir, quand tout à coup la diligence s'arrêta.

Nous venions d'arriver à Céret, où se fait le relai de poste. Trop occupés de ce qui se passait à l'intérieur de la voiture, nous avions traversé la moitié de la ville sans nous en apercevoir.

Pendant qu'on changeait de chevaux, nous mîmes pied à terre, afin de nous dégourdir les jambes et rendre un peu de souplesse à nos membres soumis à la torture depuis deux grandes heures. A peine descendus, nous vîmes notre gros compagnon entrer dans un café, où sans doute il se fit servir quelque chose de réconfortant pour se donner du cœur. Pendant ce temps-là, le brave sous-officier fumait un excellent cigare que le vieux monsieur décoré lui avait offert, et il ne paraissait pas que ses nerfs dussent le moins du monde en être incommodés.

En attendant le signal du départ, nous énumérions entre nous, et en riait tout à notre aise,—ce qui avait l'air d'intriguer passablement les curieux.—les divers incidents de la comédie dont nous venions d'être les témoins et, plus ou moins, les acteurs.

Pas n'est besoin de dire que la belle petite Marie eut, en dépit de quelques timides reproches que lui adressa sa maman, tous les honneurs de la journée. C'est elle qui avait frappé la grande coup et décidé de la victoire. Aussi, les caresses et les compliments ne lui furent pas ménagés.

A partir de ce moment, ce fut la grande amie de tout le monde; et

je crois que si, à cette heure, nous eussions aperçu une boutique de pâtisseries sur la place de Céret, elle eût été entièrement dévalisée à son profit.

Il se trouva, par un heureux hasard, que nous devions tous nous arrêter à Amélie-les-Bains. Il fut alors décidé qu'afin d'avoir plus longtemps le plaisir de demeurer ensemble, nous nous logerions au même hôtel.

Quand le moment de remonter en voiture fut venu, nous aperçûmes le gros monsieur qui parlait bas à l'oreille du conducteur, et nous entendîmes celui-ci lui répondre :

—Pas moyen, mon bourgeois, l'impériale est au grand complet.

L'infortuné, qui nous avait sans doute en horreur, avait demandé à changer de compartiment. Son mauvais destin s'y était opposé. Force lui fut donc de reprendre son coin du fond.

En raison de la place qu'il occupait, il devait monter le premier. Nous nous écartâmes avec respect pour le laisser passer, et le joyeux dragon, avec une galanterie toute française, fit même le mouvement de lui tenir le marchepied.

Par une attention non moins délicate, le monsieur décoré abandonna le coin qu'il occupait à la portière et alla se placer vis-à-vis du gros voyageur. Je me mis à sa suite, puis vint la fillette et enfin sa mère.

La vieille dame, qui était la grand'maman, s'installa à la place plus confortable que je venais de quitter.

Les événements qui étaient survenus pendant la première partie du voyage avaient établi entre nous une subite intimité, qui se traduisit bientôt par une charmante causerie à laquelle chacun prenait part, sans se préoccuper de l'ennemi qui boudait dans son coin. Avec la générosité des grandes âmes, nous ne voulûmes pas abuser de la victoire, et, d'un commun accord, nous abandonnâmes le vaincu à lui-même.

Me trouvant, par suite du nouvel arrangement, le voisin de notre petite héroïne, je ne me fis pas faute de la faire causer, d'autant plus que son babil était intéressant et amusant au possible.

J'appris d'elle qu'elle avait déjà fréquenté le catéchisme et devait faire sa première communion l'année suivante ; qu'elle habitait Poitiers avec sa maman et sa grand'maman, dans la paroisse de Sainte-Radegonde, et qu'après sa première communion, elle devait entrer à l'Assomption, pension renommée de la ville.

Tout le monde prêtait l'oreille à son gentil babil.

Je lui dis :

—Eh ! bien ! mademoiselle Marie, puisque vous devez communier l'année prochain, si vous êtes assez aimable pour me faire part du jour de votre première communion, je vous promets, pour ce jour-là, un beau chapelet monté en argent.

—Moi, ajouta aussitôt le monsieur décoré, je vous enverrai un beau livre relié en ivoire.

—Moi, poursuivit la bonne religieuse, je ne suis pas riche, mais je vous enverrai une belle image.

—Accepté ! accepté ! s'écria la charmante enfant, en frappant ses petites mains l'une contre l'autre, avec une joie qui n'avait rien de factice.

Puis tout à coup, redevenant sérieuse et regardant le militaire avec un petit air interrogateur, elle semblait dire : — Et vous, monsieur le soldat, que me donnerez-vous ce jour-là ? Je serais si contente d'avoir quelque chose de vous !

Le pauvre garçon le comprit, et lui, si vaillant et si gonailleur, il n'y a qu'un instant, se troubla devant ce doux regard d'enfant.

—Je suis bien embarrassé, dit-il (et il l'était réellement), tout ce qui peut vous faire plaisir dans un si beau jour, on vous l'a promis, et il ne me reste plus rien à vous offrir.

Elle réfléchit une minute... — Voulez-vous que je vous indique ce que vous pourrez faire pour moi ? Et en disant ces mots, elle avait repris ce petit air espiègle dont j'ai parlé plus haut et dont rien ne pouvait rendre la finesse et le charme.

—Volontiers, mademoiselle, répondit l'excellent jeune homme, tout heureux de pouvoir à son tour promettre quelque chose à sa petite amie.

—Eh bien ! reprit la malicieuse enfant, je vous écrirai aussi à vous pour vous faire connaître le jour de ma première communion. Ce jour-là, écoutez-bien ! vous viendrez à l'église, à l'autel de la sainte Vierge et vous direz votre chapelet à mon intention : voilà tout ce que je veux de vous.

Le malheureux dragon eût entendu sa sentence de mort qu'il ne fût pas devenu plus pâle.

—Mais, mademoiselle Marie, balbutiait-il avec effort, c'est que... c'est que... voyez-vous, je ne sais pas dire le chapelet, moi, songez donc, un soldat ! un dragon !

Mais elle l'interrompant :

—Alors, vous refusez ?... c'est bien ! je m'y attendais. Et digne, être comme nue petite reine outragée, elle reprit son sérieux.

Le militaire eut comme un geste de désespoir. Puis, semblant prendre une résolution subite, il saisit les mains de la chère petite et s'écria :

—Oui, mademoiselle Marie, oui j'accepte... au jour fixé, je dirai un chapelet pour vous, mais avant j'ai une grâce à vous demander.

—Laquelle ? fit la petite, avec un accent où l'on sentait passer comme une vague inquiétude.

—C'est que vous m'apprendrez d'abord à le dire.

—Ah ! pour cela, oui, je vous le promets, répondit-elle vivement. Dès que nous serons arrivés à Amélie, je vous donnerai la première leçon ; et ce sera avec plaisir, je vous assure. À dater de ce moment le pacte fut conclu, et tout porte à croire qu'aucun de nous n'oubliera de remplir les engagements pris dans une circonstance si solennelle et si... originale.

Le reste du voyage se passa sans nouveaux incidents.

Quand nous fûmes arrivés à Amélie, nous descendîmes au grand hôtel Pujade et primes en courant possession de nos chambres. Puis, après une légère collation, tous ensemble, en famille, nous fîmes une première excursion sur les bords escarpés du Tech. Promenade charmante pendant laquelle, sans avoir l'air de le remarquer, nous aperçûmes, à un moment où ils se croyaient seuls derrière un énorme rocher, notre chère petite Marie occupée à donner au sous-officier de dragon, sa première leçon de chapelet.

C'était un tableau d'une grâce infinie et digne du pinceau d'un grand artiste.

Le soir, quand nous rentrâmes, pour le dîner, dans la vaste salle à manger de l'hôtel, quelle ne fut pas notre surprise de voir notre gros compagnon de route, mangeant, seul, à l'extrémité de l'immense table d'hôtes. L'infortuné jouait de malheur, car bien certainement ce n'était pas avec l'intention de se retrouver avec nous qu'il était descendu au même hôtel. Le hasard seul lui avait joué ce vilain tour. Néanmoins, nous fûmes rassurés sur son compte en constatant que les émotions du voyage ne lui avaient pas enlevé l'appétit.

—Il n'est pas gêné par ses voisins, murmura le militaire, ce n'est pas comme ce matin.

—On dirait Robinson dans son île, ajouta notre petit lutin.

Entendit-il cette réflexion de sa terrible ennemie ? s'aperçut-il de rire étouffé à grand'peine qu'elle excita parmi nous ? Toujours est-il qu'en moins d'une minute il eut achevé son dîner — qui durait à la vérité, peut-être, depuis une heure, — et prit la porte de sortie qu'il referma sur lui avec un fracas épouvantable.

NOS MARTYRS CANADIENS

NOUVELLES FAVEURS ATTRIBUÉES À LEUR INTERCESSION

Champion : une guérison par l'application d'une carte-reliquie. — *Montréal* : une faveur particulière. — *Saint-Jude* : deux guérisons par l'application des cartes-reliques. — *Saint-Ephrem d'Iplon* : plusieurs faveurs.



A TRAVERS LE MONDE CATHOLIQUE

A Montréal, les Sœurs de Miséricorde, directrices de la Maternité de cette ville, ont, le 16 janvier dernier, célébré le 50e anniversaire de leur fondation. La fête a été humble, comme leur œuvre, comme leur saint fondateur Monseigneur Bourget. Monseigneur Bruchési, cependant, et le T. R. P. Antoine, abbé mitré de la Trappe d'Oka, y prirent part, et Monseigneur lui donna l'éclat de sa parole. Il rappela en termes touchants les origines de la Congrégation, ses fins, les grandeurs de la bonté et de la miséricorde de JÉSUS qu'elle est appelée à continuer dans l'obscurité, et enfin le beau développement de l'Œuvre. Aujourd'hui cette communauté religieuse compte deux maisons et deux importantes succursales : l'une à Ottawa, l'autre à New-York. " Dans les deux institutions de la ville de Montréal, il y a 92 religieuses professes, 16 novices, 11 postulantes. Sont agrégées à la Communauté, 33 Madeleines professes, 15 Madeleines novices et 13 postulantes ; 5 consacrées, 5 filles de confiance et 10 garde-malades. Depuis leur fondation jusqu'au 16 janvier 1898, 13,834 patientes y ont été admises."

* * *

A Rome. — Mgr l'évêque d'Angoulême (France), au retour de son voyage *ad limina*, fait dans une lettre pastorale, le portrait suivant de Léon XIII. " Ce grand et beau vieillard est pour nous l'image de l'éternelle jeunesse de l'Eglise. Nous le trouvons plus jeune qu'il y a quatre ans, et nous ne pouvions nous empêcher de le lui dire. Il semble que les années pourtant si mordantes passent sur lui sans l'atteindre, et il aura quatre-vingt-huit ans, au mois de mars prochain. Bien plus, il nous semble qu'en vieillissant, il perde quelque chose des signes de la vieillesse.

" Sa belle physionomie a une sorte de transparence ; son regard est toujours plein de feu et en même temps si bon, si bienveillant ; son geste est aussi nerveux, aussi animé, sa voix aussi forte et aussi bien timbrée. La lucidité de son intelligence est la même, et il étonne toujours par sa mémoire. Nous ne parlons pas de la fraîcheur de son imagination qu'il entretient en cultivant la poésie. Il nous dit que, pendant les nuits, il ne dort pas plus de deux heures et pour remplacer le sommeil qui s'enfuit si vite, il se délasse en faisant des vers. La poésie lui tient lieu de repos."

Ajoutons ici que dans le dernier volume des poésies du Saint-Père, il s'en trouve deux en l'honneur du Sacré-Cœur.

A l'occasion des noces de diamant de son ordination sacerdotale, diverses associations de catholiques américains lui ont présenté un cadeau vraiment princier. C'est un magnifique crucifix en or pur, long de six pouces ; la largeur des bras est de quatre pouces. Toute

la croix est semée de diamants. Une petite ouverture pratiquée au revers de la branche principale et munie d'un fermoir est destinée à recevoir une parcelle de la vraie croix.

Mais la valeur de ce don précieux consiste surtout dans ses quatre-vingt-dix diamants de la plus belle eau, d'une couleur blanche tendant au bleu. Quarante d'entr'eux pesant chacun deux carats et demi, se rattachent les uns aux autres pour former au centre du crucifix comme une seconde croix sur la première. Les cinquante autres pèsent chacun un carat et demi : ils sont disposés en bordure des deux côtés. Enfin, au cœur de la croix, à la place de la tête du Christ, on a sorti un diamant d'un rare éclat et qui pèse à lui seul 30 carats.

Le dos du crucifix est artistiquement ciselé : sur l'un des bras, on lit ces paroles : *Jesus hominum Salvator* (Jésus Sauveur des hommes) ; et sur l'autre *Jesus guardian of my soul* (Jésus gardien de mon âme). Ce crucifix est estimé près de 40,000 dollars.

Le Pape et la France. — Le Saint-Père disait à Mgr d'Angoulême qui le quittait : " Je ne sais si je vous reverrai, mais quand vous apprendrez ma mort, vous prierez pour moi, et vous direz : Il a bien aimé la France,"

L'on peut juger encore s'il aime bien la France, par la nouvelle faveur vraiment extraordinaire qu'il vient de lui faire. Il s'agissait de la cause de Jeanne d'Arc ; Mgr Touchet, évêque d'Orléans, l'ardent promoteur de la cause, représenta un jour à Léon XIII que s'il fallait attendre l'examen des Congrégations, la France serait réduite à attendre 25 à 30 ans pour la cause de Jeanne d'Arc. Il finit par demander un tour de faveur avant toutes les autres.

" Avant les deux cent soixante-et-onze ? " exclama le Pape ; c'est bien le nombre des causes inscrites au rôle de la Congrégation des Rites.

" Oui, — répliqua l'évêque — avant les deux cent soixante-et-onze, Très Saint-Père," puis, il lui exposa les besoins urgents de la France. Le Saint-Père réfléchit un instant, puis, très gravement : " Oui, Monseigneur, la cause de Jeanne d'Arc sera examinée avant toute autre." L'on pense donc que la vénérable héroïne sera sur les autels dans cinq ans.

TRÉSOR DU CŒUR DE JÉSUS

SOMME GÉNÉRALE DES ŒUVRES OFFERTES LE MOIS DERNIER

Actes de charité	198,195	Lectures de piété	84,597
Actes de mortification. . .	529,778	Messes célébrées	389
Chapelets.	271,757	Messes entendues.	92,293
Chemins de la Croix	48,717	Œuvres de zèle.	52,617
Communions sacramen-		Œuvres diverses	273,787
telles.	33,460	Prières diverses.	864,576
Communions spirituelles. . .	324,396	Souffrances ou afflictions. .	70,563
Examens de conscience . . .	88,653	Victoires sur ses défauts. . .	67,571
Heures de silence.	243,445	Visites au S. Sacrement. . .	125,256
Heures de récréation	155,753		
Heures de travail.	415,075	SOMME GÉNÉRALE	3,959,760
Heures-saintes	17,872		



Nous recommandons aux prières de nos lecteurs les défunts suivants:

Arthabaskaville : Dlle Marie Lanouette. *Brchton, Mass.* : Dame Baillarpeon, Zél. *Buckingham* : Dame P Garreau, M Hyppolite Tremblay. *Côte Saint Paul* : M. Antoine Audette. *Granby* : Dame Cyprien Landry, Zél., Dlle Marie-Louise Guertin, M. Edouard Massé. *Guelph* : Dame Downey. *L'Assomption* : M. Pierre Lemire. *Midland* : M. Etienne Leduc. *Moncton* : Dame Marine Le Blanc, Zél., Dame Geneviève Cormier. *Montréal* : Dame Collard, née Emélie Chartier, Dame S. Martin, Dlle Délia Beaudry, Dame Louis Malhiot, Dlle Blanche Archambault, Dame Napoléon Gauvreau, Dlle Fabiola Martineau, Dlle Rose Daly. *Notre-Dame-de-Grâce* : M. Amedée Mongenais. *Ottawa* : Dame Vve Bélanger. *Saint-Augustin* : M. Ennes Godin. *Sainte-Claire* : M. Sylvio Blais. *Saint-François de Sales* : Dame Julien Charbonneau, M. François L'Amoges. *Saint-Jean d'Iberville* : M Auguste Hébert, M. Charles Hébert, Dame Héloïse Pisonnault, Dlle Maria Labelle. *Saint-Jérôme* : M. Xavier Désormeau. *Saint-Joachim* : Dame M. Lafrance. *Saint-Louis de Gonzague* : Dlle Marguerite Valois, Dame Romuald Piette. *Saint-Martinville, La.* : Dame Bienvenu, Zél. *Saint-Nicolas* : M. Octave P ante, Dlle Marie-Anna Plante, Dame Georges Demers. *Saint-Paul l'Ermitte* : M. A. Séguin, Dlle Z. Champagne. *Saint-Philippe de Laprairie* : M. Luc Lefebvre, M. Odilon Dulude, Dlle Hermine Dupuis. *Saint-Roch de Québec* : M. Arthur Gauthier, M. Alfred Lelièvre, Dame François Blanchet, Dame Joseph Lemieux, Dlle Sophie Frénette, Dlle Marie-Louise Beaulieu, Dlle Wilhelmine Grenier, Dlle M. P. E. Gourdeau, Dame Charles Dun. *Sault Ste-Marie* : Dame Sévère Marchildon. *Smith's Falls* : Dame Robert Hill, M. Philippe Biggen, M. Z. Lafontaine. *Varennes* : Dame Sophronie Bienvenu, Dlle Marie-Louise Beauchemin, M. François Ménard, Dlle Judith Thibeau, M. Hyacinthe Potvin.

Agrégations récentes à l'Apostolat de la Prière

Les Directeurs locaux de ces centres ont le pouvoir d'agréger les fidèles à l'Archiconfrérie romaine du Sacré-Cœur, à condition qu'ils délivrent à chacun un billet d'admission et qu'ils nous envoient dans le cours de l'année les noms de ceux qu'ils auront agréés.

ARCHIDIOCÈSE DE MONTRÉAL, P. Q. : La Congrégation de Notre-Dame, à la Pointe-Claire, P. Q. — L'Académie de Sainte-Croix, à la Pointe-Claire, P. Q.

ARCHIDIOCÈSE DE TORONTO, O. : Saint-Patrice, à Niagara Falls, O. — Saint-Jacques, à Colgan, O. — Sainte-Marie, à Sainte-Catherine, O. — La Mission de Sainte Marie-Etoile-de-la-mer, à Port-Dalhousie, O.



BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Le Petit Livre des Sœurs Converses. — par l'Auteur du *Livre des Professes* et des *Faillottes d'Or*. Ouvrage approuvé par S. G. Mgr. SUEUR, Archevêque d'Avignon. — Un joli volume in-18 de 160 pages. Prix broché : 60 centimes. Chez Aubanel Frères, Avignon.

Entreprendre de préserver des petites imperfections inhérentes à la nature humaine, et de guider les âmes que la grâce a déjà spécialement touchées, est une œuvre périlleuse et délicate.

¶ L'auteur du *Petit Livre des Sœurs Converses* a tenté ce travail et son succès, disons-le, est à la hauteur de sa tâche ; ajoutons que l'écrivain a déjà donné au monde religieux : *Le Livre des Professes* qui en est à sa dix-huitième édition.

Almanach de la Santé et de l'Hygiène, à l'usage des familles et des communautés religieuses, pour 1898. (18^{me} année), par un docteur en médecine, avec une lettre de l'auteur des *Faillottes d'Or*. — Un joli volume grand in-16 de 112 pages, prix broché : 60 centimes. Chez Aubanel Frères, éditeurs, Avignon.

Ainsi que le journal, l'Almanach est un merveilleux instrument de propagande, il pénètre partout ; il est à la campagne le conseiller constant du foyer, l'ami des jours sombres de la mauvaise saison.

Trop nombreux, hélas ! sont ces recueils annuels, compilations pulvérisées au hasard, sans souci de la morale ou de la foi du lecteur.

Combien il est différent, l'*Almanach de la Santé* que MM. Aubanel Frères publient depuis plusieurs années. C'est bien là l'ami véritable, prudent, qui se préoccupe en même temps des corps à guérir, des âmes à reconforter.

Avez-vous besoin d'un remède facile, pour un cas pressé ? Il vous en donne la composition. Une recette familiale vous est-elle nécessaire ? Vous pourrez l'y rencontrer, l'exécuter à peu de frais ; et surtout sans danger.

La partie récréative est également très soignée ; elle contient de charmantes nouvelles, des proverbes et des citations des meilleurs auteurs, toujours triées sur le volet.

Calendrier de Mars 1898

INTENTION GÉNÉRALE DE N. S. P. LE PAPE :

La dévotion au Crucifix.

FÊTES, INTENTIONS PARTICULIÈRES, INDULGENCES PLÉNIÈRES.

1. M.—De la fête.—(B. Michel Carvalho et Comp., MM.)—L'esprit de pénitence.—11,418 notions de grâces.

2. M.—4 Temps.—De la fête.—(S. Chad, R.)—L'esprit d'émulation pour le bien.—5,807 affligés.

3. J.—De la fête.—(Ste Cunégonde, V. impér.)—H†.—Le désir de la perfection.—11,514 défunts.

4. V.—Premier vendredi.—4 Temps.—La STE LANCER ET LES SS. CLOUS DE N. S.—A†. G†.—La patience chrétienne.—Premier jour de la Neuvaine de grâce en l'honneur de S. François-Xavier.—14,293 grâces spéciales.

5. S.—4 Temps.—S. Joseph de la Croix, C.M.—(S. J.: BB Paul Navarro et Comp., MM.)—La ferveur.—2,315 communau.és.

6. D.—II D M. DU CARÊME.—(Ste Collette, V.)—A†. G†. R†.—La réforme de notre cœur.—5,019 premiers communions.

7. L.—S. Thomas d'Aquin, C. D.—R†. La science des saints.—Les Associés de l'Apostolat.

8. M.—S. Jean de Dieu, C.—L'amour du prochain.—9,202 demandes de travail.

9. M.—Ste François, veuve.—Z†.—La dévotion à l'Ange Gardien.—4,701 pètres ou ecclésiastiques.

10. J.—Les 40 Martyrs de Sébasto—H†.—La vertu de constance.—21,419 estants.

11. V.—Le S. SUIVRE DE N. S.—Le zèle à nous préparer à la mort.—7,875 familles.

12. S. S. Grégoire I. P. D.—G†.—La force chrétienne.—7,451 grâces de persévérance.

13. D.—III DIM. DU CARÊME.—(Solenn. anticipée de S. Joseph.)—(Ste Euphrasie, V.)—L'esprit de mortification.—3,251 grâces d'union, de réconciliation.

14. L.—De la fête.—(S. J.: B. Léonard Chimura, M.)—Le zèle des âmes.—10,886 grâces spirituelles.

15. M.—De la fête.—(S. Longin, M., le soldat qui perça le Cœur de JESUS.)—La confiance.—6,242 grâces temporelles.

16. M.—De la fête.—(Ste Colombe, V. M.)—Le mépris des vanités.—9,369 conversions à la foi.

17. J.—S. Patrice, E. C.—H†.—L'esprit de prière.—9,644 jeunes gens, jeunes personnes.

18. V.—LES 5 PLAIES DE N. S.—N†.—(S. J.: S. Gabriel, archevêque.)—La dévotion aux saintes Plaies.—3,276 maisons d'éducation.

19. S.—S. JOSEPH, ép. de MARIE.—B†. G†. M†. N†. Z†.—La confiance en ce grand saint.—6,064 malades ou infirmes.

20. D.—IV DIM. DU CARÊME.—(Solenn. anticipée de l'Annonciation.)—S. Cathbert, E.—La vertu de pénitence.—2,201 missions ou retraites.

21. L.—S. Benoît, abbé.—La dévotion au sauveur.—2,639 Œuvres ou Sociétés.

22. M.—S. Gabriel, archevêque.—(S. J.: Les 5 Plaies de N. S., du 18.)—La vertu d'humilité.—2,841 paroisses.

23. M.—S. Thauribe, E. C.—(S. J.: S. Cyrille de Jérusalem, E. C.)—La vertu de charité.—11,370 pêcheurs.

24. J.—S. Cyrille de Jérusalem, E. D.—(S. J.: de la fête.)—H†.—L'amour des lectures pieuses.—17,697 pères ou mères.

25. V.—ANNONCIATION B. V. M.—B†. C†. G†. M†. R†.—L'humilité chrétienne.—2,650 religieuses ou religieuses.

26. M.—LE PRÉCIEUX SANG.—N†.—La dévotion au Précieux Sang.—1,899 séminaristes ou novices.

27. D.—DIM. DE LA PASSION.—(S. Alexandre, M.)—La victoire sur nos défauts.—1,673 supérieurs ou supérieures.

28. L.—S. Jean Capistran, C.—La fidélité à la grâce.—5,243 vocations.

29. M.—S. Jean Damascène, D. C.—(du 17.)—Le respect pour les saintes images.—Les Zélateurs et les Zélatrices de l'Apostolat.

30. M.—De la fête.—(S. Jean Climaque, abbé.)—Le désir de la perfection.—21,083 grâces diverses.

31. J.—De la fête.—(S. Daniel, marchand.)—H†.—La grâce de chercher le royaume de Dieu avant tout.—Les Directeurs de l'Apostolat.

CLER: —†=Indulgence plénière; A=1er Degré; B=2e Degré; C=Congrégation de la Ste-Vierge; D=Milice du Pape; G=Garde d'Honneur et Archiconfrérie du Sacré-Cœur; H=Heure-Sainte; M=Bonne Mort; N=Archic. du Cœur agonis. de Jésus; R=Confrérie du S. Rosaire; Z=Zélateurs et Zélatrices.

• Là où la solennité est transférée au dimanche les indulgences le sont aussi.

N. B. Une indulgence de 100 jours est accordée pour chaque œuvre offerte à ces intentions.—Pour être insérées dans le CALENDRIER, les Intentions particulières doivent être reçues aux Bureaux du MESSAGER avant le premier jour du mois.

INTENTION GÉNÉRALE DE N. S. P. LE PAPE, MARS 1898 :

<i>La dévotion au Crucifix.</i>	97
LE CŒUR DE JÉSUS NOUS EST OUVERT (<i>poésie</i>).	101
STATUTS DE L'APOSTOLAT DE LA PRIÈRE	103
NOTES DIVERSES	110
SAINTE GRÉGOIRE LE GRAND	112
CONTRITION (<i>cantique</i>).	114
LE CARÊME	116
LA VÉNÉRABLE MARGUERITE BOURGEOYS (<i>suite</i>)	121
ACTIONS DE GRACES	125
CONFESSION ET COMMUNION (<i>suite</i>).	126
UNE CORRECTION MÉRITÉE	130
NOS MARTYRS CANADIENS	138
À TRAVERS LE MONDE CATHOLIQUE	139
TRÉSOR DU CŒUR DE JÉSUS	140
BULLETIN NÉCROLOGIQUE	141
AGRÉGATIONS RÉCENTES À L'APOSTOLAT DE LA PRIÈRE	141
BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE	142
CALENDRIER DU MOIS DE MARS 1898.	143
ANNONCES DIVERSES.	144
RAPPORTS MENSUELS.	ii
EXTRAIT DE NOTRE CATALOGUE	iii

Imprimatur : PAULUS, Arch. Marianopolitanus.

REVUE CANADIENNE → →

Faisant le 1er de chaque mois par livraison de 64 pages

Cette revue est magnifiquement imprimée et forme à la fin de l'année un beau volume de près de 800 pages, orné de nombreuses gravures dans le texte.

L'abonnement à la *Revue Canadienne* est de \$2.00 pour le Canada et les États-Unis.

S'adresser, pour ce qui regarde l'administration, les abonnements et les annonces, à MM. C. O. BEAUCHERMIN & FILS, 256 rue St-Paul. Pour la rédaction à M. ALPHONSE LÉCLAIRE, 182 rue de l'Université, Montréal.

MISSIONS ET RETRAITES

Plusieurs Pères de la compagnie de JÉSUS sont exclusivement occupés à l'Œuvre des Missions et des Retraites dans les paroisses, les Communautés et les Maisons d'éducation.

On est prié de s'adresser au Rév. Père Supérieur, Collège Sainte-Marie, rue Bleury, Montréal.

Messieurs les Curés de la région de Québec pourront s'adresser à Québec, rue Dauphine.

Les RR. Pères seront heureux d'établir l'Œuvre de l'Apostolat de la Prière, de la Ligue des hommes, etc., au cours de leur prédication, si on le désire.